

## 1. Les niveaux de vie et l'État protecteur : principaux enjeux

La performance économique de la Suède est restée solide malgré le récent ralentissement de l'activité mondiale. Le cadre macroéconomique adopté pendant les années 90 a répondu aux attentes et place le pays dans la position enviable de pouvoir centrer ses efforts sur les problèmes à régler à long terme. Un grand nombre d'autres pays de l'OCDE sont confrontés à des problèmes analogues, mais leur position de départ est moins favorable, et les difficultés qu'ils connaissent sont souvent plus sérieuses. D'où, peut-être, la tentation de certains, en Suède, de reporter à plus tard, lorsque les problèmes seront devenus moins manifestes et moins urgents, l'adoption de mesures destinées à adapter les politiques mises en œuvre. Néanmoins, en agissant sans tarder dans la bonne direction, les options offertes et les solutions de rechange possibles sont plus nombreuses, et l'on dispose d'une marge de manœuvre plus importante pour agir progressivement et laisser aux personnes et aux entreprises un délai d'adaptation raisonnable. La Suède a déjà fait d'importants progrès sur la voie des réformes structurelles (annexe 1.1). Elle pourrait avoir tout intérêt, dans une perspective plus éloignée, à saisir la possibilité qui lui est actuellement donnée d'agir dans les domaines où elle ne l'a pas encore fait pour veiller tout à la fois à élever les niveaux de vie moyens et à préserver les principes de solidarité qui constituent le fondement de l'État protecteur.

L'évolution démographique est probablement le facteur le plus important et le plus largement prévisible qui déterminera l'avenir économique et social de la Suède. À l'instar de la plupart des pays de l'OCDE, la Suède verra s'élever fortement le taux de dépendance économique des personnes âgées dans les années à venir, ce qui aura pour double effet de freiner le taux de croissance du PIB par habitant et d'exercer des tensions sur les finances publiques. Il va de soi que le PIB par habitant est une mesure imparfaite des niveaux de vie parce qu'il ne prend pas en compte tout en éventail de facteurs qui contribuent à la qualité de la vie, tels que le développement durable et l'organisation et les relations sociales. Il ne tient pas davantage compte de la valeur des loisirs, valeur qui augmente généralement avec le revenu. Ces lacunes peuvent réduire l'intérêt de comparaisons internationales ponctuelles, mais ont vraisemblablement moins

d'importance lorsqu'il s'agit d'apprécier l'évolution dans le temps, notamment entre pays de l'OCDE qui partagent bon nombre de valeurs et d'aspirations comparables. En tout état de cause, l'évolution du PIB par habitant constitue un utile critère pour apprécier les facteurs qui contribuent au bien-être économique d'un pays.

Il est évident qu'une forte augmentation des niveaux de vie et le bon fonctionnement de l'État protecteur seraient la situation la plus enviable pour la Suède à l'avenir, le scénario le pire étant celui d'un recul des niveaux de vie et d'une incapacité à préserver l'approche actuelle de la protection sociale. Sur la base des politiques actuellement en vigueur, un scénario aussi sombre paraît cependant fort peu probable. Néanmoins, les efforts qui seront faits par les pouvoirs publics et les ajustements opérés dans le proche avenir, en mettant à profit la conjoncture actuellement favorable avant que les coûts ne commencent à s'élever fortement du fait du vieillissement de la population, seront déterminants pour que la Suède se rapproche le plus possible du scénario le plus favorable. Après avoir examiné la performance de l'économie suédoise jusqu'à présent, le présent chapitre analyse les perspectives de croissance du PIB à moyen et long terme sur la base des politiques actuelles et des projections démographiques, la dernière section étant consacrée aux pressions auxquelles seront soumises les finances publiques et aux conditions qui doivent être remplies pour en assurer la viabilité à long terme.

### **Le sentier de croissance de la Suède à long terme**

L'économie suédoise a connu une croissance exceptionnellement vigoureuse pendant la seconde moitié des années 90, et il est peu probable que de tels taux d'expansion soient de nouveau observés à moyen terme. Cette bonne performance s'explique en partie par le retournement de la conjoncture après la très profonde récession du début des années 90, mais elle est aussi sans nul doute partiellement imputable à la mise en place du nouveau cadre macroéconomique, qui a permis tout à la fois un assainissement spectaculaire des finances publiques et un recul de l'inflation, qui s'est stabilisée à de faibles taux. La croissance a également bénéficié de l'amélioration de la compétitivité des exportations, due à la forte dépréciation de la couronne en 1992. Autre facteur positif : le développement exceptionnel du secteur des matériels de télécommunications dont les exportations ont augmenté d'environ 50 pour cent sur les trois années s'achevant en 2000, date à laquelle elles représentaient environ 20 pour cent des exportations totales (au prix, il est vrai, d'une dégradation des termes de l'échange des produits de base) (encadré I.1). La bulle internationale des TIC a depuis lors éclaté, et il est peu probable que l'on enregistre à nouveau des taux de croissance aussi spectaculaires.

### Encadré 1.1. Évolution du secteur des matériels de télécommunications

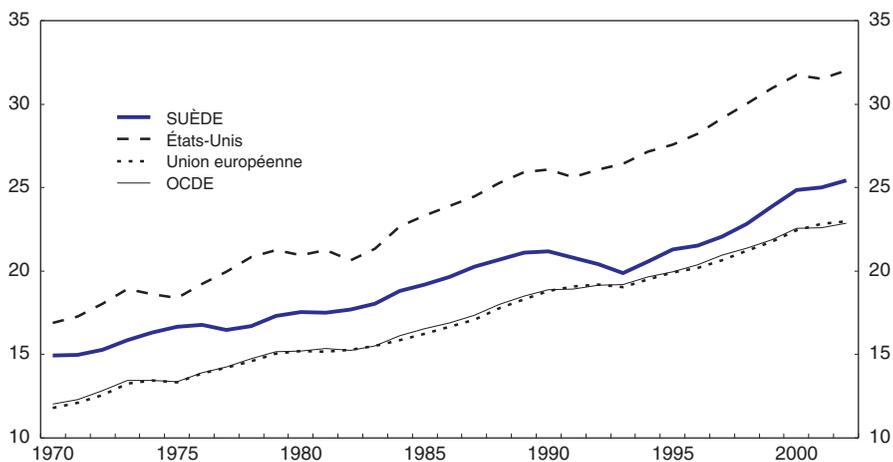
Le secteur des matériels de télécommunications a connu une rapide expansion en Suède pendant les années 90. Au cours de la période 1994-2000, la valeur ajoutée dans ce secteur a contribué en moyenne pour quelque  $\frac{3}{4}$  de point de pourcentage à la croissance annuelle moyenne du PIB (estimation établie du point de vue de la production, prix de base) de  $3\frac{3}{4}$  pour cent. Néanmoins, l'effondrement du marché mondial des produits liés aux télécommunications a entraîné une nette contraction de la valeur ajoutée du secteur en 2001 et 2002.

La croissance estimée en volume de la valeur ajoutée dans le secteur des matériels de télécommunications est étroitement fonction de la méthode de déflation utilisée. Conformément aux recommandations d'Eurostat, l'Office statistique de la Suède suit le principe de la double déflation pour les comptes nationaux : la valeur de la production et la valeur de la consommation intermédiaire sont déflatées séparément, la valeur ajoutée étant obtenue en faisant la différence entre les deux séries de volume (Statistiska centralbyrån, 2003). Étant donné que l'indice des prix utilisé pour la valeur de la production a baissé en moyenne d'environ 9 pour cent par an, alors que l'indice des prix utilisé pour la consommation intermédiaire est resté stationnaire ou a légèrement augmenté, cette méthode aboutit à une forte croissance annuelle recensée de la valeur ajoutée (volume) du secteur, proche en moyenne de 70 pour cent par an sur la période 1994-2000.

Dans la mesure où le PIB global est essentiellement estimé sur la base de la dépense (c'est-à-dire la consommation, l'investissement et le solde extérieur) dans les comptes nationaux suédois, la forte croissance en volume de la valeur ajoutée du secteur des matériels de télécommunications affecte la valeur recensée du volume du PIB dans la mesure où elle se répercute sur les composantes de la dépense. Ainsi, la baisse de l'indice des prix des produits liés aux matériels de télécommunications affecte également les déflateurs des diverses dépenses, et donc au bout du compte le déflateur du PIB. L'essentiel de la production du secteur des matériels de télécommunications étant exporté, le phénomène est particulièrement évident en ce qui concerne l'évolution du prix des exportations. Alors que les termes de l'échange de la Suède non compris les matériels de télécommunications ont diminué de près de  $1\frac{3}{4}$  pour cent entre 1993 et 2002, le recul des termes de l'échange totaux a été en fait de 10 pour cent (Konjunkturinstitutet, 2003a).

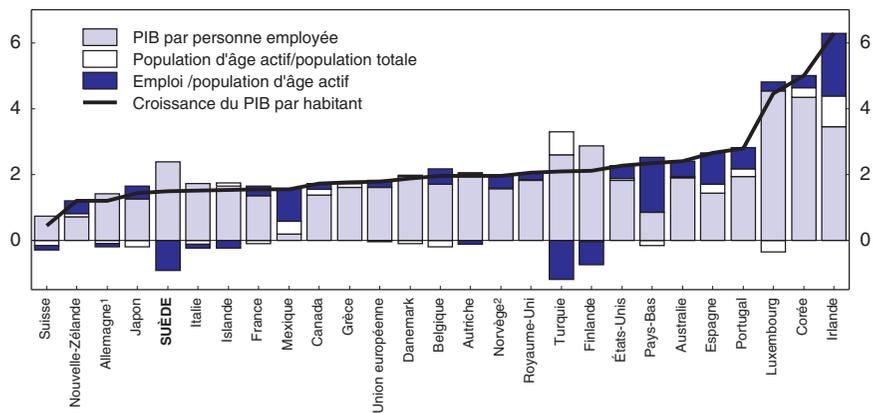
En longue période, la Suède a vu ses niveaux de vie s'élever de manière pratiquement ininterrompue, mais plus lentement que dans l'Union européenne et dans l'OCDE dans son ensemble (graphique 1.1). Même en tenant compte de la profonde crise économique du début des années 90, les suédois disposaient en moyenne en 2002 d'un revenu supérieur de près de 20 pour cent à son niveau de 1990. Néanmoins, la croissance tendancielle du PIB par habitant a été plus lente que dans la plupart des pays de l'OCDE sur l'ensemble des années 90 (graphique 1.2). Il

Graphique 1.1. **PIB réel par habitant**  
Milliers de dollars US, PPA de 1995



Source : OCDE.

Graphique 1.2. **Moteurs de la croissance du PIB par habitant**  
Séries tendancielles, pourcentage de variation, moyenne annuelle, 1990-2000



1. 1991-2000.

2. Norvège continentale uniquement.

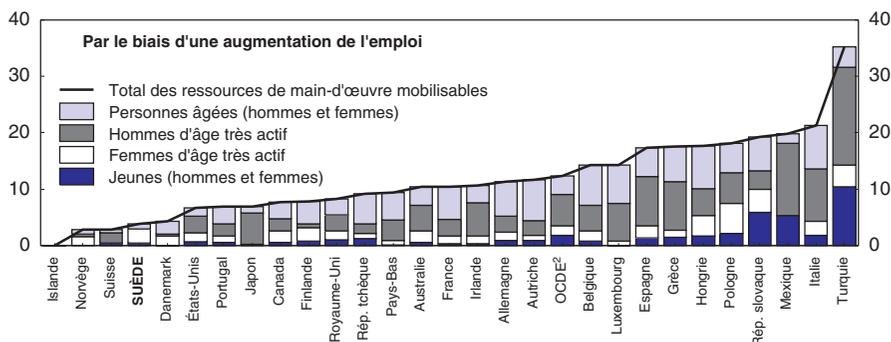
Source : OCDE.

faut y voir l'effet combiné d'un rapide taux de progression du PIB par salarié et d'un important délestage de main-d'œuvre. Pour comprendre les forces qui sont à l'origine de ces évolutions, il est nécessaire d'examiner de plus près les facteurs déterminant le PIB par habitant de la Suède.

### L'origine de la croissance de la production

La production économique s'accroît en fonction de l'augmentation du nombre total d'heures ouvrées dans l'ensemble de l'économie et des améliorations apportées à la productivité du travail et à la productivité multifactorielle. Dans le cas de la Suède, les tendances de l'utilisation du travail ont généralement réduit le taux de croissance potentiel. Le nombre total des effectifs employés s'est réduit de 10 pour cent entre 1990 et 1997, et seule la moitié de cette perte a été compensée depuis lors par une augmentation de l'emploi, de telle sorte que le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans est encore inférieur d'environ 3 points de pourcentage à l'objectif de 80 pour cent retenu par le gouvernement. La Suède ayant déjà des taux d'emploi relativement élevés, la réserve de main-d'œuvre supplémentaire susceptible d'être mobilisée est plus faible que dans la plupart des pays (graphique 1.3). Néanmoins, l'écart entre le nombre de personnes ayant un emploi et celui des personnes effectivement actives est plus important en Suède que dans la plupart des pays, la différence tenant principalement aux salariés en congé maladie et maternité (OCDE, 2003a).

Graphique 1.3. **Ressources de main-d'œuvre pouvant être mobilisées**  
En pourcentage de la population d'âge actif<sup>1</sup>



1. Les ressources de main-d'œuvre mobilisables sont représentées verticalement par le total du chômage excédentaire et de l'inactivité excédentaire. Le chômage excédentaire est le chômage qui dépasse (éventuellement) 5 pour cent de la population active. L'inactivité excédentaire est obtenue en comparant les taux d'activité effectifs de groupes définis par âge et par sexe à des taux de référence internationaux.

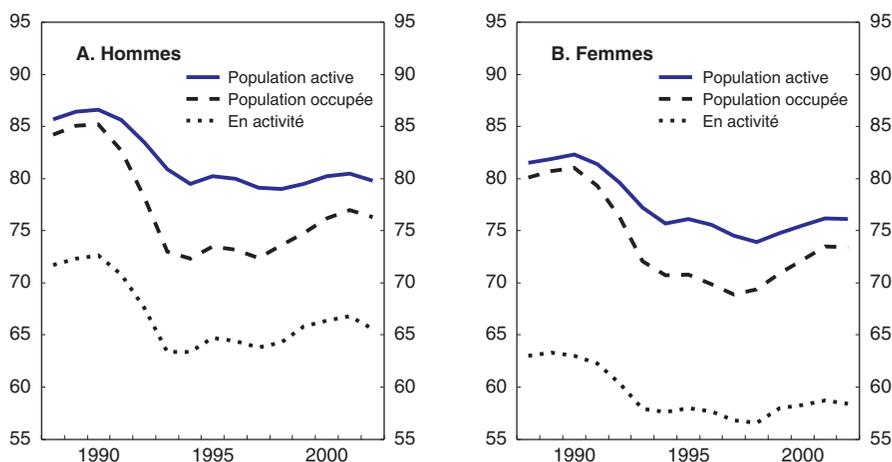
2. OCDE : moyenne pondérée par la population des 28 pays examinés.

Source : OCDE (2003a).

De plus, un examen plus attentif de l'évolution de la Suède permet de constater qu'une partie de l'augmentation du taux d'emploi depuis 1998 tient à une progression du taux d'absence<sup>1</sup> (graphique 1.4). Globalement, la marge de manœuvre disponible pour accroître le nombre total d'heures ouvrées pourrait être plus importante que ne le donnerait à penser le taux d'emploi déjà élevé.

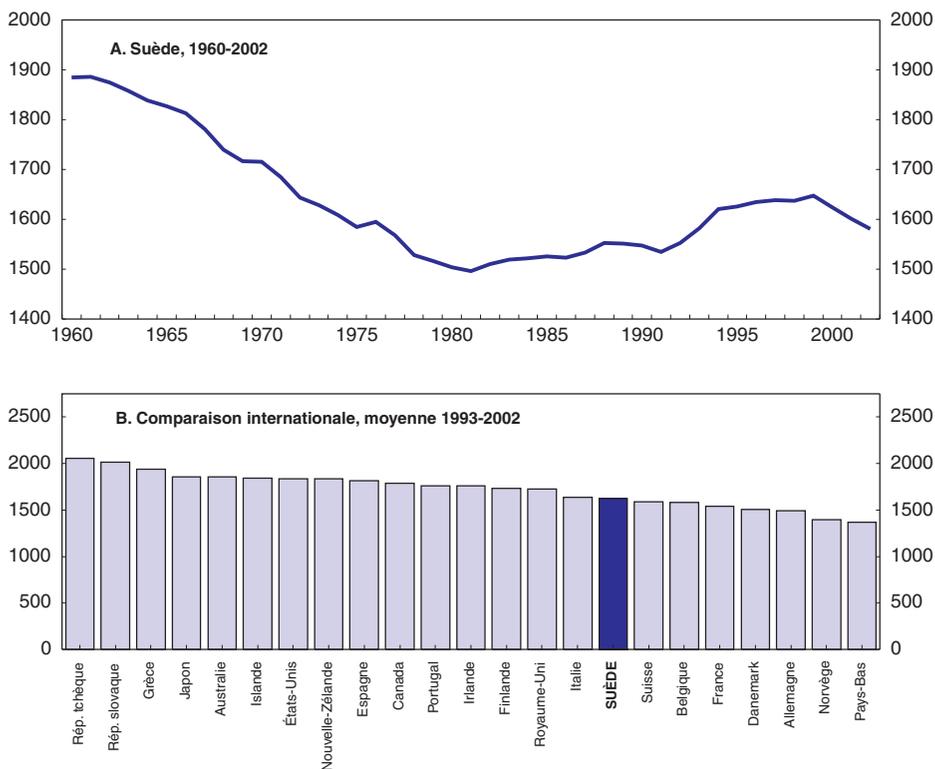
Le nombre moyen d'heures ouvrées par personne est l'autre indicateur de l'utilisation de main-d'œuvre. Le nombre annuel moyen d'heures ouvrées en Suède a baissé d'environ 15 pour cent depuis 1960 (graphique 1.5) malgré le pourcentage croissant de femmes travaillant à temps plein. De plus, les Suédois travaillent en moyenne un plus petit nombre d'heures par an que les travailleurs de la plupart des autres pays de l'OCDE. Le pourcentage de femmes ayant un emploi est plus élevé que dans les autres pays, mais il s'agit plus souvent qu'ailleurs (et plus fréquemment que chez les hommes) de travail à temps partiel. Ceci tient sans doute au fait que les emplois à temps partiel sont plus nombreux en Suède. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, seul un faible pourcentage des personnes travaillant à temps partiel n'ont pas d'autre possibilité, et l'on peut donc supposer que bon nombre de femmes font délibérément ce choix (OCDE, 2003a). Dans une certaine mesure, la tendance décroissante de la durée du travail traduit une préférence de plus en plus nette pour les loisirs à mesure que le revenu s'élève. Force est cependant de reconnaître que le PIB par habitant serait aujourd'hui nettement plus élevé si le nombre moyen d'heures ouvrées n'avait pas chuté aussi brutalement.

Graphique 1.4. **Taux d'activité**  
En pourcentage de la population



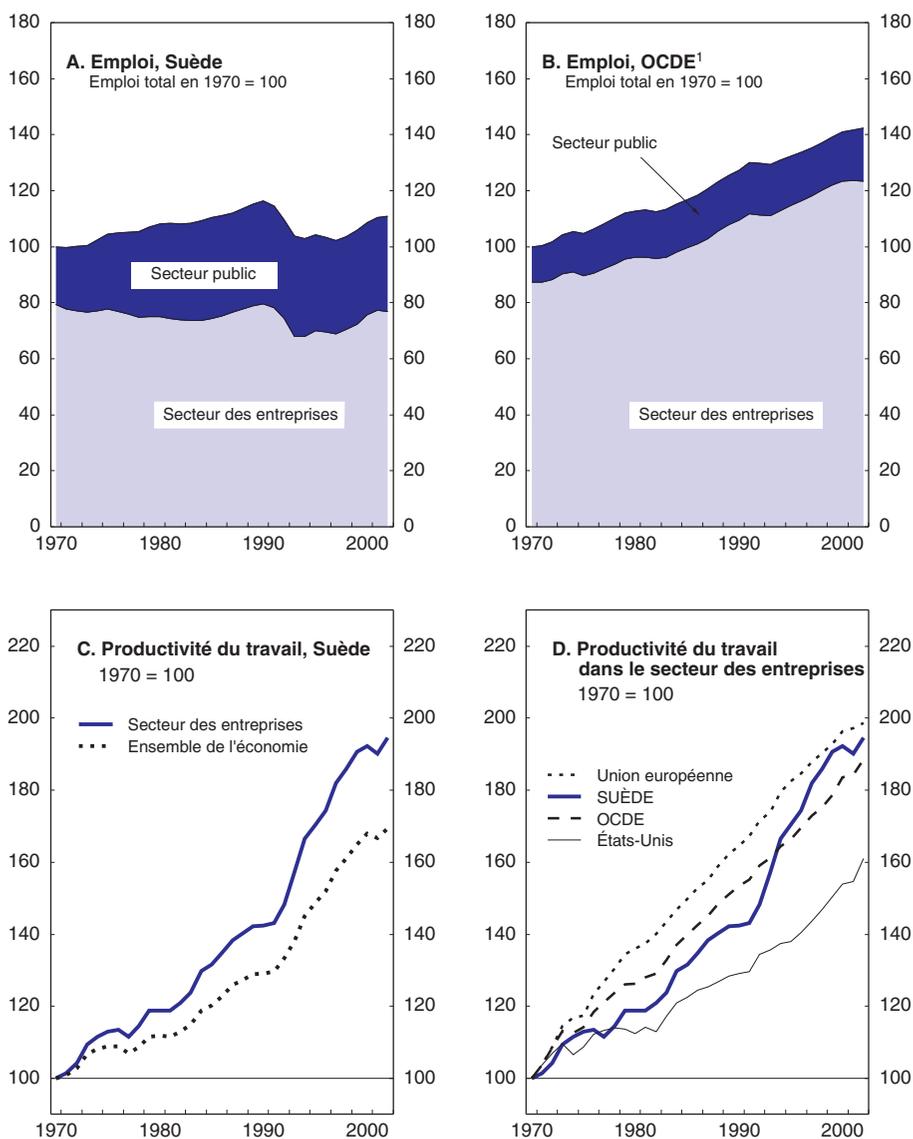
Source : Statistics Sweden ; OCDE.

Graphique 1.5. **Nombre moyen d'heures ouvrées**  
Moyenne annuelle par travailleur



Source : OCDE.

L'une des originalités de la Suède est l'évolution en longue période de la composition de l'emploi, qui contraste fortement avec celle observée dans l'ensemble de l'OCDE (graphique 1.6). Cette évolution permet aussi de mieux comprendre pourquoi le revenu par habitant de la Suède a reculé par rapport à celui de la zone de l'OCDE. L'emploi du secteur des entreprises dans l'ensemble de l'OCDE est aujourd'hui supérieur d'environ 40 pour cent à son niveau de 1970, alors qu'en Suède, le secteur des entreprises emploie aujourd'hui environ 4 pour cent de moins de travailleurs qu'en 1970. Au cours de la même période, la part de l'emploi public dans la population active est restée relativement constante dans l'ensemble de la zone de l'OCDE aux alentours de 13 pour cent, mais a fortement augmenté en Suède, passant de 19 à 29 pour cent. Ce phénomène résulte d'une augmentation de 85 pour cent du nombre des agents du secteur public suédois

Graphique 1.6. **Composition de l'emploi et productivité du travail**

1. OCDE à l'exclusion de la Corée, du Luxembourg, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Pologne, de la République slovaque, du Mexique et de la Suisse.

Source : OCDE.

entre 1960 et 1970 et reflète l'explosion des services publics associée au développement de l'État protecteur suédois. Cette situation affecte à son tour sensiblement la croissance de la productivité globale.

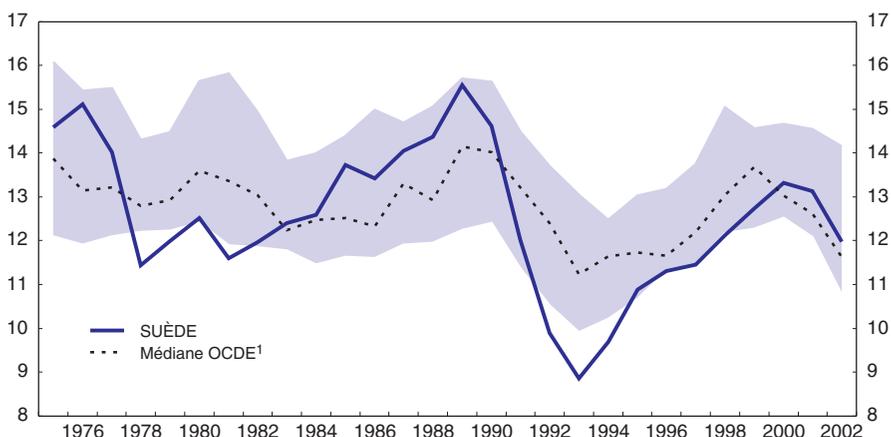
La croissance de la productivité globale est le résultat de l'effet combiné des gains de productivité dans le secteur des entreprises et dans le secteur des administrations publiques. La croissance de la productivité du travail dans le secteur suédois des entreprises a été raisonnablement honorable au cours des quarante dernières années : plus forte qu'aux États-Unis, elle tend à se rapprocher de la moyenne de l'Union européenne. Il est cependant plus difficile d'améliorer la productivité du travail dans le secteur public parce que la plupart des services publics sont de par leur nature même à forte intensité de travail, et parce qu'en raison de l'absence de concurrence, l'incitation à rechercher des gains de productivité est moins forte. Les améliorations obtenues sont souvent très difficilement mesurables dans la mesure où il n'existe pas de « prix » pour les produits de ces services. La croissance de la productivité dans le secteur des administrations publiques est de toute façon fixée par convention à zéro dans les comptes nationaux suédois. Le poids grandissant de ce secteur dans l'économie est l'un des principaux facteurs expliquant le ralentissement de la croissance globale de la productivité du travail en Suède.

La performance du secteur des entreprises suédoises en matière de productivité est le résultat de trois principaux facteurs. *Premièrement*, l'ampleur des investissements en capital physique a permis d'améliorer la productivité du travail par heure ouvrée, grâce notamment à la diffusion des nouvelles technologies incorporées dans les toutes dernières générations de matériels. Le taux d'investissement des entreprises suédoises a plus ou moins suivi, et ce depuis longtemps, l'évolution observée dans l'ensemble de l'OCDE (graphique 1.7). *Deuxièmement*, et plus récemment, la Suède a enregistré l'un des taux les plus élevés d'investissement en TIC dans l'ensemble de l'économie, et notamment d'investissements en logiciels, dont on reconnaît de plus en plus qu'ils sont essentiels à l'amélioration de la productivité des entreprises (graphique 1.8). *Troisièmement*, la population active de la Suède est de plus en plus qualifiée, un fort pourcentage de personnes de moins de 55 ans ayant au moins suivi le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (graphique 1.9).

### **La redistribution de la production**

Le PIB par habitant dépend non seulement de la production effective, mais aussi du nombre de personnes que fait vivre chaque travailleur. En Suède, le taux de dépendance économique (calculé sur la base de la population d'âge actif) a largement contribué à l'évolution du PIB par habitant dans le passé récent parce qu'il est resté pratiquement constant. En revanche, le taux de dépendance *effective*, c'est-à-dire le nombre total des personnes inactives (enfants et personnes

Graphique 1.7. **Taux d'investissement des entreprises**  
En pourcentage du PIB



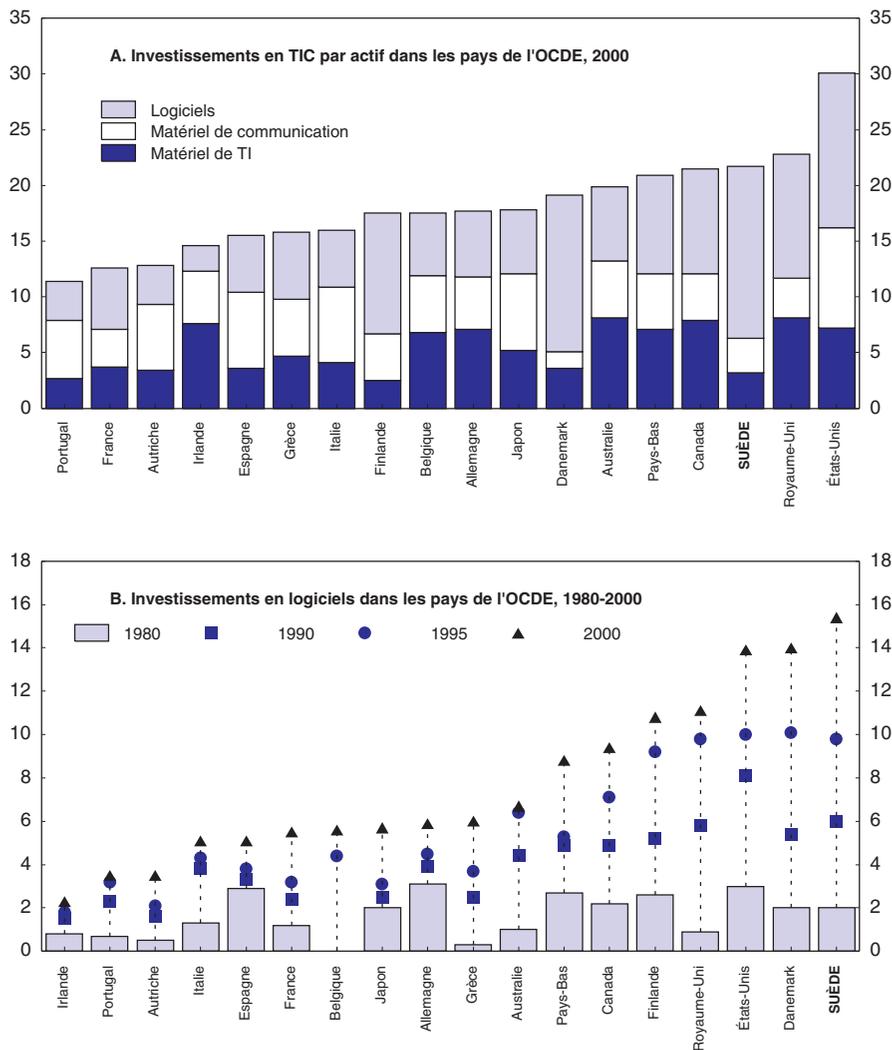
1. 23 pays. La partie ombrée correspond aux deux quartiles intermédiaires (la moitié des pays entrent dans cette zone).

Source : Statistics Sweden ; estimations de l'OCDE et OCDE, *Comptes nationaux*.

âgés compris) rapporté au nombre de personnes effectivement actives à une date donnée s'est élevé avec la baisse de l'emploi et la montée du taux d'absence (graphique 1.10). Cette augmentation de la redistribution se traduit par un ralentissement de la croissance du PIB par habitant. Et comme pratiquement chacun des adultes inactifs bénéficie sous une forme ou sous une autre d'une garantie de ressources conformément aux principes sur lesquels repose l'État protecteur en Suède, une réduction du taux *effectif* de dépendance économique améliorerait également les finances publiques en élargissant l'assiette d'imposition et en diminuant les dépenses publiques. Une diminution des absences pour cause de maladie serait particulièrement utile à cet égard.

Globalement, ces caractéristiques de l'évolution économique à long terme de la Suède mettent également en lumière les principaux facteurs qui détermineront les perspectives du pays à long terme, à savoir l'offre de main-d'œuvre, la productivité et la dépendance économique. Si l'on en juge d'après la situation macroéconomique actuelle et les perspectives à court terme de la Suède, le pays a relativement bien résisté à l'affaiblissement de la conjoncture internationale et, comme on le verra dans la prochaine section, rien n'indique l'existence d'éventuels problèmes macroéconomiques sous-jacents. De plus, le récent ralentissement de l'activité souligne l'intérêt d'avoir mis en place un cadre macroéconomique bien conçu. Surtout, l'évolution macroéconomique récente ne

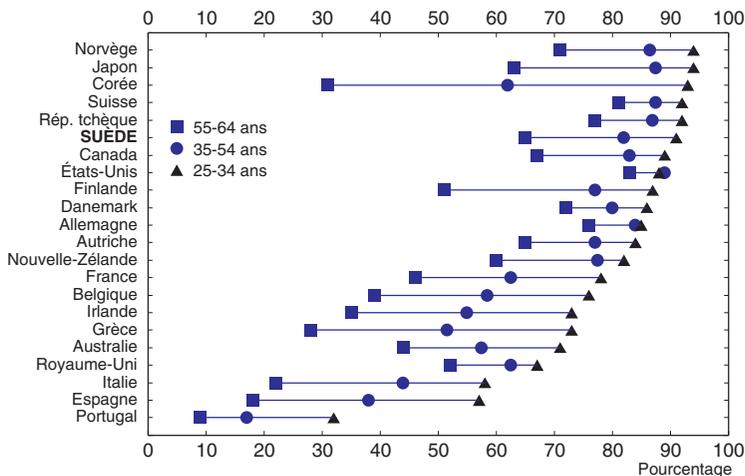
Graphique 1.8. Investissements en TIC<sup>1</sup>  
 Pourcentage de la formation brute de capital non résidentiel,  
 ensemble de l'économie



1. Le matériel lié aux TIC couvre le matériel informatique et bureautique et le matériel de communication ; les logiciels couvrent les logiciels achetés et en compte propre. Les investissements en logiciels du Japon sont probablement sous-estimés en raison de différences méthodologiques.

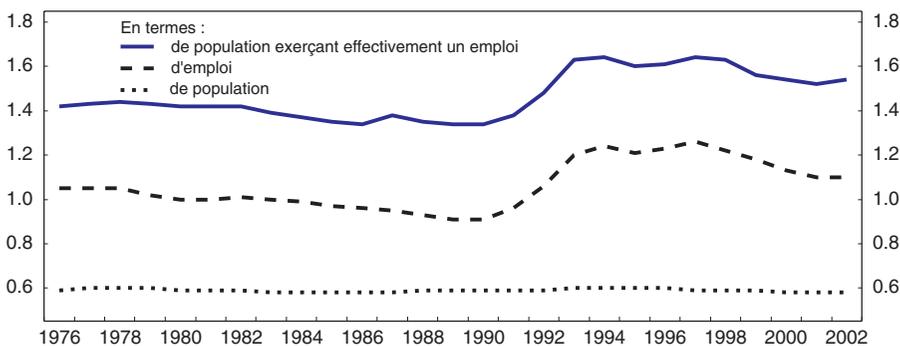
Source : OCDE, *Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie*.

Graphique 1.9. Population ayant au moins un diplôme du deuxième cycle du secondaire  
2001, pourcentage



Source : OCDE.

Graphique 1.10. Taux de dépendance  
En pourcentage<sup>1</sup>



1. Le taux de dépendance en termes de population d'âge actif est obtenu en rapportant le nombre de personnes âgées de 0 à 15 ans et de plus de 65 ans au nombre de personnes âgées de 16 à 64 ans. Le taux de dépendance en termes d'emploi indique le nombre de personnes non occupées (y compris les enfants et les personnes âgées) par rapport à la population occupant un emploi. Le taux de dépendance en termes de population exerçant effectivement un emploi indique le nombre de personnes à la charge de chaque personne exerçant effectivement un emploi.

Source : OCDE.

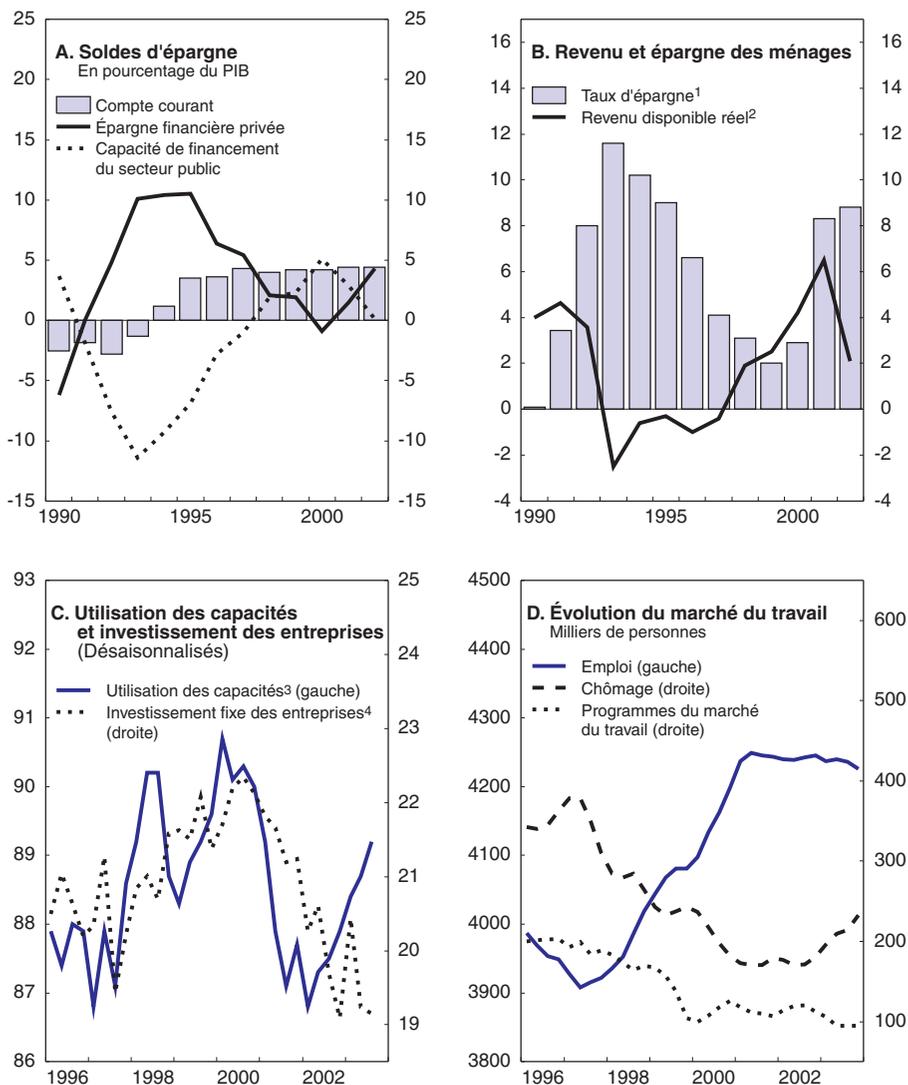
devrait pas servir d'excuse à l'inaction : un redressement de la conjoncture ne règlera pas les problèmes à long terme, et en reportant l'adoption de nouvelles mesures jusqu'à ce que la situation économique soit plus satisfaisante, on réduira simplement le temps disponible avant que les pressions démographiques ne commencent à peser sur le budget.

### **Le cadre macroéconomique et la situation économique actuelle**

La Suède a relativement bien résisté à la récente récession internationale et amorcé la reprise prévue sans déséquilibre macroéconomique sous-jacent (annexe I.2). Les principales forces expliquant l'évolution récente sont les suivantes :

- Les puissants stabilisateurs automatiques ont pu librement jouer, les finances publiques ayant dégagé un excédent substantiel pendant la précédente reprise (graphique I.11) et la dette publique ayant été sensiblement réduite. Le calendrier des importants allègements fiscaux et autres mesures discrétionnaires de détente budgétaire décidés en 2001 et 2002 s'est révélé judicieux, dans la mesure où ces décisions avaient pour l'essentiel été prises avant que l'économie ne commence à montrer de signes nets d'affaiblissement.
- Grâce aux allègements d'impôts, la progression du revenu disponible des ménages est restée soutenue, malgré la stagnation de l'emploi global depuis le début de 2001. Néanmoins, face à l'effondrement du marché boursier et à la montée du chômage, les ménages ont réagi en accroissant encore leur taux d'épargne en 2001 et 2002. Par ailleurs, l'évolution du marché du logement a continué de soutenir les dépenses des ménages pendant la phase de ralentissement de l'activité. Le prix réel des logements occupés par leur propriétaire s'est encore élevé – plus lentement il est vrai que ces dernières années –, augmentant ainsi la valeur des garanties pour l'obtention de nouveaux prêts.
- L'effondrement des marchés internationaux des produits liés aux télécommunications a durement frappé ce secteur et entraîné d'importants efforts de restructuration, même si d'autres parties du secteur des entreprises ont mieux tiré leur épingle du jeu. Confronté à une chute brutale de l'utilisation des capacités dans les industries manufacturières en 2001, le secteur des entreprises a progressivement réduit son taux d'investissement. Des ajustements de capacité sont également intervenus par le biais de la consommation de travail : le nombre total d'heures ouvrées dans le secteur des entreprises a baissé de 2 pour cent en 2002 et il a de nouveau reculé en 2003.
- L'augmentation des embauches dans le secteur public a soutenu l'emploi total, alors que le chômage, et notamment le chômage des

Graphique 1.11. Les déterminants de la production



1. En pourcentage du revenu disponible. Y compris l'épargne des ménages placée dans des fonds de pension.

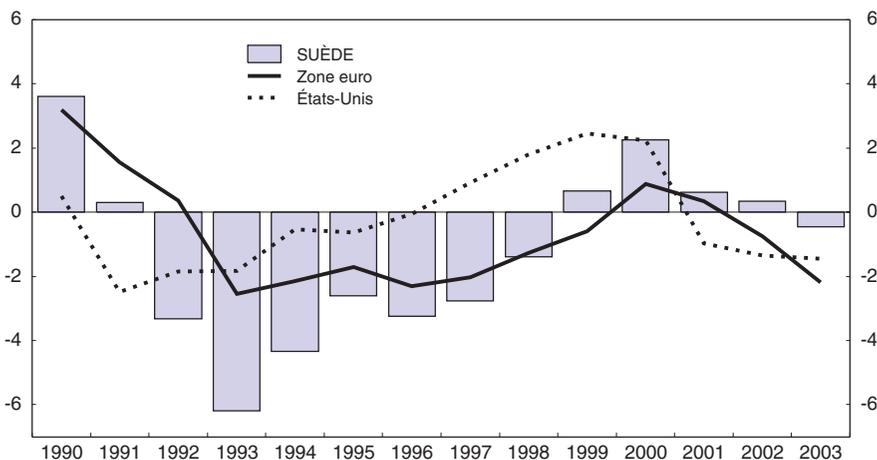
2. Pourcentage annuel de variation.

3. Dans les industries manufacturières.

4. En pourcentage de la valeur ajoutée du secteur des entreprises.

Source : Statistics Sweden ; OCDE.

Graphique 1.12. **Écart de production**  
En pourcentage du PIB potentiel



Source : OCDE.

jeunes, commençait à augmenter à partir du milieu de 2002 en raison de l'accroissement des entrées nettes dans la population active. La hausse du chômage est partiellement liée à l'arrivée à son terme de l'initiative en faveur de l'éducation des adultes grâce à laquelle 4 pour cent de chômeurs avaient été retirés de la population active le temps nécessaire à l'acquisition de connaissances.

- En raison du récent ralentissement de la croissance du PIB, l'estimation de l'écart de production établie par l'OCDE est devenue négative en 2003, ce qui indique que l'économie dispose d'une marge de capacité inutilisée (graphique 1.12). Les tensions inflationnistes se sont également atténuées, comme en témoignent l'évolution de l'inflation sous-jacente et la tendance plus modérée des augmentations de salaires.

### Politiques macroéconomiques

Le cadre de la politique monétaire n'a pas été modifié après qu'une forte majorité de Suédois aient répondu « non » au référendum de septembre 2003 sur l'adhésion à l'euro (encadré 1.2), la Riksbank fixant ses taux directeurs de manière à maintenir l'inflation sur un à deux ans à 2 pour cent. Depuis novembre 2002, la Riksbank a assoupli son action, et le taux des prises en pension se situe désormais au niveau exceptionnellement faible de 2¼ pour cent (graphique 1.13). La hausse des prix à la consommation a légèrement fluctué au cours de la même

### Encadré 1.2. **Le cadre de la politique monétaire et le référendum sur l'euro en Suède**

Le cadre actuel de la politique monétaire en Suède est né de la décision, prise à la fin de 1992, de laisser flotter la couronne. Aux termes de la loi relative à la Riksbank, l'objectif de la politique monétaire est de préserver la stabilité des prix : dès janvier 1993, la Riksbank a précisé qu'il s'agissait par là de maintenir le taux de hausse de l'IPC à 2 pour cent, avec une marge de tolérance de 1 pour cent. Si les prévisions de la Riksbank pour les une à deux années à venir indiquent que l'inflation menace de s'écarter de l'objectif, il est généralement entendu que la Banque modifiera le taux des prises en pension.

Lorsque la Suède a commencé à négocier son adhésion à l'Union européenne en 1995, il a été annoncé que l'adoption de la monnaie commune ferait l'objet d'une question particulière soumise à l'examen du Parlement suédois. L'opinion suédoise n'étant guère favorable à l'euro, le Parlement a décidé que le pays ne participerait pas dès le départ à la monnaie commune. Il a dans le même temps demandé que des travaux préparatoires soient entrepris afin de faciliter une éventuelle adoption future de l'euro. Dans son évaluation de mai 1998, le Conseil Ecofin a noté que la Suède ne remplissait pas les conditions nécessaires pour adopter l'euro.

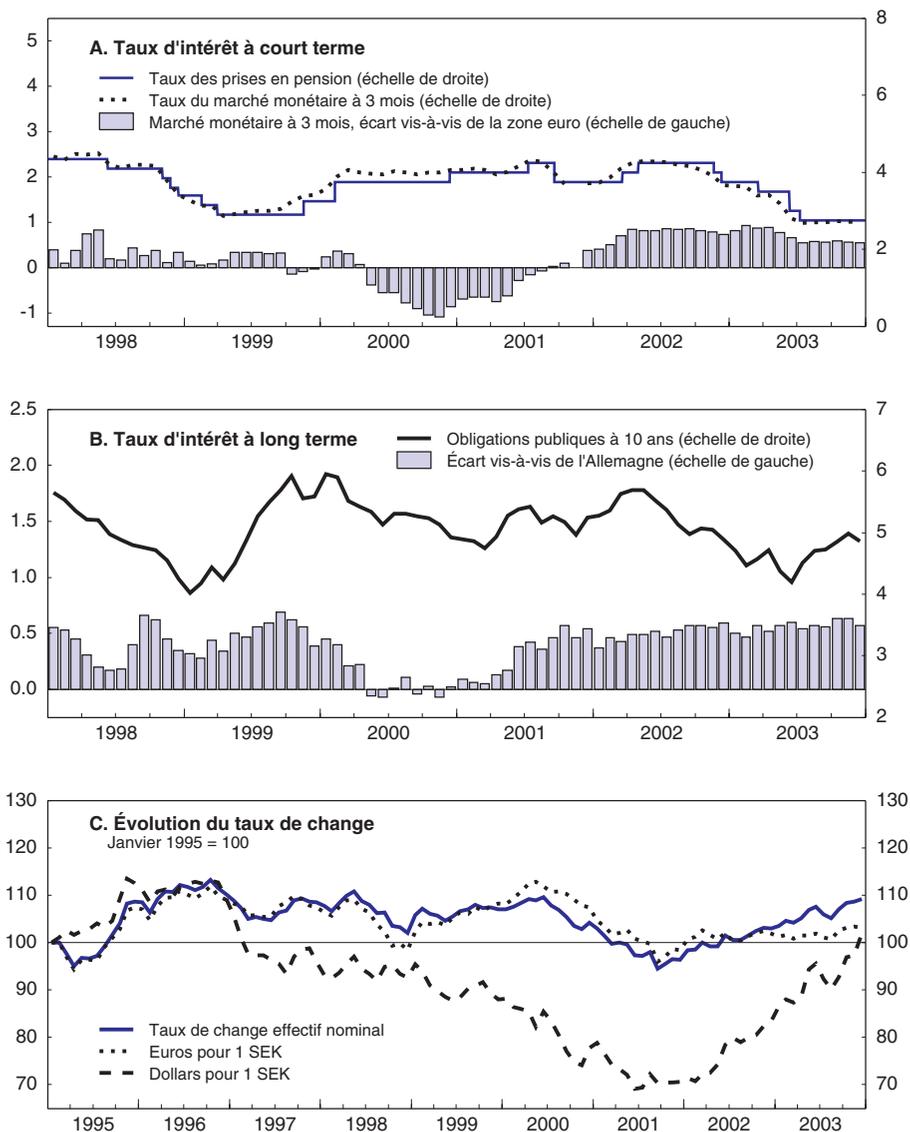
En mars 2003, le Parlement a décidé d'organiser le 14 septembre 2003 un référendum consultatif sur l'introduction de l'euro, les électeurs étant invités à répondre à la question « Pensez-vous que la Suède devrait adopter l'euro comme monnaie officielle ? ». Quelque 56 pour cent des votants ont répondu « non » et 42 pour cent « oui », le taux de participation étant légèrement supérieur à 81 pour cent. En conséquence, la Suède restera pour l'instant en dehors de la zone euro et le cadre de la politique monétaire continuera de s'appliquer sans changement.

En l'occurrence, la Suède est désormais à même de satisfaire aux critères de convergence économique fixés pour l'adhésion à l'euro, et ce, grâce aux politiques macroéconomiques prudentes qu'elle a menées sur la base du cadre actuel.

période, mais ces fluctuations ont été à juste titre considérées comme temporaires et n'ont pas entraîné de changement d'orientation de la politique monétaire. Une appréciation de la couronne suédoise d'environ 14 pour cent au cours des 2 ans ½ passés – après le renversement des écarts d'intérêts vis-à-vis de la zone euro en 2001 – a contribué à freiner les hausses de prix, et les anticipations inflationnistes pour les un à deux ans à venir se situent entre 2.2 et 2.4 pour cent (selon Prospera Recherche), ce qui n'est guère éloigné de l'objectif de la Riksbank.

L'activité économique a été sensiblement dopée par la politique budgétaire en 2001 et 2002, grâce aux importants allègements de l'impôt sur le revenu (deuxième et troisième étapes du programme pluriannuel d'allègement de la fis-

Graphique 1.13. **Évolutions des taux d'intérêt et du taux de change**  
En pourcentage



1. Pour la zone euro, on utilise les taux d'intérêt publics de l'Allemagne avant 1999.  
Source : Statistics Sweden ; Sveriges Riksbank ; OCDE.

calité adopté par le gouvernement) et à d'autres mesures discrétionnaires représentant au total quelque 1¾ pour cent du PIB chacune de ces deux années. La capacité de financement des administrations publiques a de ce fait chuté, passant de 4.6 pour cent du PIB en 2000 à 0.1 pour cent du PIB en 2002, année où des ajustements ont été opérés pour tenir compte d'effets non récurrents (tableau 1.1), le jeu des stabilisateurs automatiques tout au long de la phase de récession économique aggravant la dégradation. L'objectif du gouvernement est que le budget des administrations publiques dégage un excédent de 2 pour cent sur l'ensemble du cycle. Du fait cependant des réductions d'impôts et des augmentations de dépenses, notamment au titre des prestations maladie et invalidité, l'OCDE a revu à la baisse son estimation de l'excédent budgétaire structurel qui s'établit maintenant à un peu moins de 1 pour cent du PIB pour ces dernières années, le taux de croissance de l'économie restant très proche du potentiel et se traduisant actuellement par un écart conjoncturel négatif relativement faible. En 2003, la position structurelle des finances publiques s'est améliorée, en dépit d'un creusement de l'écart conjoncturel. Néanmoins, l'évolution tant au niveau de l'administration centrale qu'au niveau des collectivités locales donne à penser que le cadre budgétaire pourrait commencer à être soumis à des tensions et qu'une stricte discipline budgétaire sera nécessaire pour atteindre l'objectif fixé pour l'excédent à moyen terme (voir chapitre 4).

Le taux de croissance économique étant supposé atteindre 2¼ pour cent en 2004 et 2¾ pour cent en 2005, l'écart conjoncturel pourrait à nouveau rapidement disparaître (annexe 1.3). Étant donné la position relative des écarts conjoncturels en Suède et dans la zone euro, la Riksbank devra probablement réagir plus rapidement que la Banque centrale européenne lorsque la reprise s'amorcera. On

Tableau 1.1. **Solde financier des administrations publiques**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003 <sup>2</sup>
Capacité de financement	1.9	2.3	5.1	2.9	0.1	0.4
Effets non récurrents <sup>1</sup>	-0.9	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0
Capacité de financement corrigée	1.0	2.3	4.6	2.9	0.1	0.4
Politique budgétaire discrétionnaire de l'administration centrale <sup>1</sup>	0.2	-0.9	-1.1	-1.7	-1.8	-0.6
Capacité de financement corrigée des variations conjoncturelles <sup>2</sup>	2.9	1.9	3.6	2.4	-0.1	0.8

1. Contribution à la variation de la capacité de financement ; estimations du ministère des Finances.

2. Estimations de l'OCDE. Les chiffres diffèrent de ceux présentés dans le n° 74 des *Perspectives économiques*, compte tenu de ce que les comptes nationaux sont désormais établis sur la base des droits constatés. La capacité de financement prévue en 2003 est supérieure de 0.2 point de pourcentage, ce qui correspond à l'estimation faite par le ministère des Finances de l'effet des impôts accumulés.

Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances ; OCDE.

est donc également amené à penser qu'une impulsion budgétaire supplémentaire par le biais d'une détente discrétionnaire à ce stade du cycle serait malencontreuse, et aurait de toute façon pour effet de compliquer la tâche que constitue pour le gouvernement le redressement des finances publiques afin de réaliser l'objectif d'un excédent de 2 pour cent. Plus précisément, si la quatrième (et dernière) étape des réductions d'impôt sur le revenu intervient alors même que l'économie s'améliore, des mesures compensatoires devraient être prises du côté des dépenses. Il en va de même des engagements qui ont été pris concernant le relèvement des niveaux de prestations. Quoi qu'il en soit, la capacité de financement des administrations publiques devrait passer d'un peu moins de ½ pour cent de PIB en 2003 à ¼ pour cent en 2005 (les impôts étant comptabilisés sur la base des droits constatés<sup>2</sup>), restant ainsi légèrement inférieure à l'objectif de 2 pour cent.

Globalement, le cadre macroéconomique continue de fonctionner de manière satisfaisante dans la mesure où il stabilise l'économie à court terme et permet aux autorités de centrer leur attention sur les problèmes structurels à moyen et long terme. Il est cependant un domaine dans lequel les considérations à court terme pourraient avoir des conséquences dans un avenir très éloigné, à savoir les négociations de salaires dans les secteurs public et privé<sup>3</sup>. Compte tenu de l'aggravation du chômage déclaré au cours des 18 derniers mois, les prochains accords prévoient probablement des augmentations moins importantes que ces dernières années. Néanmoins, une partie de l'enveloppe globale pourrait revêtir la forme d'une nouvelle réduction de la durée du travail, à l'instar des conventions collectives signées dans le secteur privé en 2001<sup>4</sup>. Le fait que le budget 2004 paraisse entériner un raccourcissement de la durée du travail pourrait jouer dans ce sens. Ceci limiterait encore le potentiel de croissance de la Suède à moyen terme et freinerait la progression des niveaux de vie, déjà confrontée à de très importants enjeux démographiques.

## **Perspectives de croissance à moyen et long terme**

### ***Évolution démographique et offre de travail***

Le vieillissement de la population est probablement le principal défi que devra relever l'économie suédoise à moyen et long terme. Bien que la population suédoise soit déjà relativement âgée, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait rapidement augmenter (comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE), et notamment le nombre des personnes très âgées, c'est-à-dire de 80 ans ou plus. Le nombre de personnes d'âge actif (20-64 ans) s'accroîtra lui aussi en termes absolus selon les dernières prévisions démographiques de l'Office statistique de la Suède (encadré 1.3), mais il diminuera en pourcentage de la population totale (tableau 1.2). L'immigration nette explique à elle seule cet

### Encadré 1.3. Projections démographiques

L'analyse présentée dans cette section est fondée sur les dernières projections démographiques officielles de l'Office statistique de la Suède pour la période 2002-2050 – complétées par des projections des flux d'immigration établies par le ministère des Finances et présentées dans le budget 2004. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- La durée de vie moyenne passe de 82.1 ans en 2002 à 86.2 ans en 2050 pour les femmes et de 77.7 ans à 83.6 ans pour les hommes.
- Le taux de fécondité moyen passe de 1.65 enfant par femme en 2002 à 1.85 en 2010, et reste constant par la suite.
- Après un léger redressement pendant les deux prochaines années, l'immigration annuelle nette diminue progressivement, passant d'environ 33 000 personnes en 2004 à 23 000 en 2050.

Ces hypothèses impliquent une augmentation de la population totale qui, de 8.9 millions en 2002, atteindrait 10.6 millions en 2050. Le pourcentage de la population née en dehors de la Suède passe de 12 à 18 pour cent pendant la même période.

accroissement de la population d'âge actif : sans cette contribution, le nombre de personnes appartenant à ce groupe d'âge diminuerait fortement au cours des 30 prochaines années.

Au total, on prévoit que la population augmentera de 1.7 million entre 2002 et 2050, mais plus de la moitié de cet accroissement est représentée par des personnes âgées de 65 ans ou plus. En conséquence, le taux de dépendance économique des personnes âgées (le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus rapporté au nombre de personnes d'âge actif) devrait entamer une tendance nettement ascendante après 2005 et culminer autour de 2040 à un niveau supérieur de 50 pour cent à son niveau actuel (graphique 1.14). Jusqu'en 2014, la baisse du nombre des moins de 20 ans par rapport à la population d'âge actif atténuera l'effet exercé sur le taux total de dépendance économique. En revanche, de 2014 à 2050, l'augmentation du nombre des enfants viendra renforcer la progression du taux total de dépendance économique, qui sera plus élevé de 20 pour cent en 2050 qu'en 2002. On notera que si le vieillissement de la population peut être prévu de manière relativement certaine, il n'en va pas de même pour les flux migratoires. Au cours des dix dernières années, l'immigration annuelle nette a fluctué entre 5 000 et 50 000 personnes, et même de faibles écarts par rapport aux hypothèses retenues dans la projection auraient d'importants effets cumulés d'ici 2050.

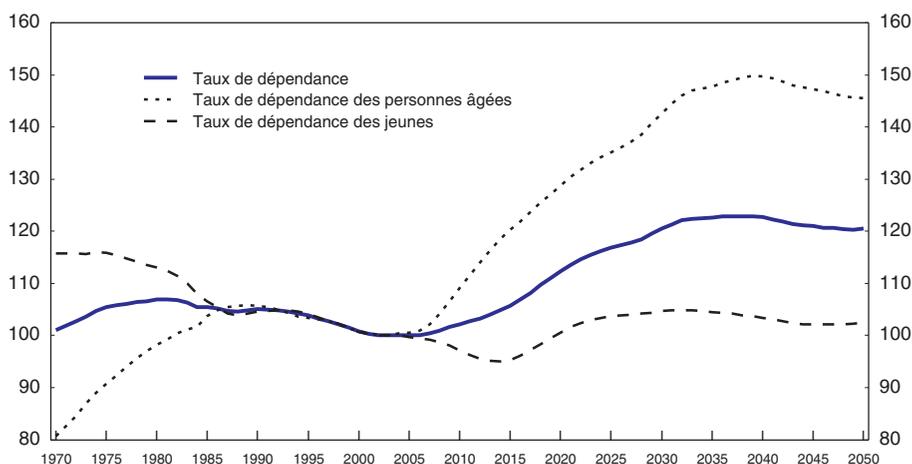
Tableau 1.2. Projections démographiques

	2002	2010	2020	2030	2040	2050
Milliers de personnes						
<b>Par groupe d'âge</b>						
0-19 ans	144	2 140	2 232	2 339	2 348	2 411
20-64 ans	5 263	5 407	5 445	5 485	5 572	5 771
65 ans et plus	1 534	1 719	2 042	2 280	2 431	2 448
Total	8 941	9 265	9 719	10 103	10 351	10 630
Indice 2002 = 100						
0-19 ans	100.0	99.8	104.1	109.1	109.5	112.4
20-64 ans	100.0	102.7	103.5	104.2	105.9	109.7
65 ans et plus	100.0	112.0	133.1	148.6	158.5	159.6
Total	100.0	103.6	108.7	113.0	115.8	118.9
En pourcentage de la population totale						
0-19 ans	24.0	23.1	23.0	23.1	22.7	22.7
20-64 ans	58.9	58.4	56.0	54.3	53.8	54.3
65 ans et plus	17.2	18.6	21.0	22.6	23.5	23.0
Milliers de personnes						
<b>Par origine</b>						
Suédois de souche	7 887	7 995	8 228	8 438	8 544	8 712
Immigrants de l'UE et des pays nordiques	380	404	403	393	384	389
Immigrants d'autres régions du monde	673	867	1 088	1 273	1 423	1 529
Indice 2002 = 100						
Suédois de souche	100.0	101.4	104.3	107.0	108.3	110.5
Immigrants de l'UE et des pays nordiques	100.0	106.1	106.0	103.2	101.1	102.2
Immigrants d'autres régions du monde	100.0	128.8	161.6	189.1	211.4	227.1
En pourcentage de la population totale						
Suédois de souche	88.2	86.3	84.7	83.5	82.5	82.0
Immigrants de l'UE et des pays nordiques	4.3	4.4	4.1	3.9	3.7	3.7
Immigrants d'autres régions du monde	7.5	9.4	11.2	12.6	13.7	14.4

Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances ; calculs de l'OCDE.

Étant donné que les générations les plus âgées de la population d'âge actif et les immigrants ont généralement des taux d'activité plus faibles que les suédois de souche appartenant au groupe d'âge très actif (30-55 ans), un glissement général vers les deux premiers groupes, tant en termes absolus qu'en pourcentage de la population totale d'âge actif, exercera presque inévitablement des tensions au niveau de l'offre de main-d'œuvre. Bien qu'un fort pourcentage de personnes relativement âgées soient actives sur le marché du travail comparativement aux autres pays de l'OCDE, les taux d'activité chutent d'environ 25 points

Graphique 1.14. **Taux de dépendance**  
Indice, 2002 = 100

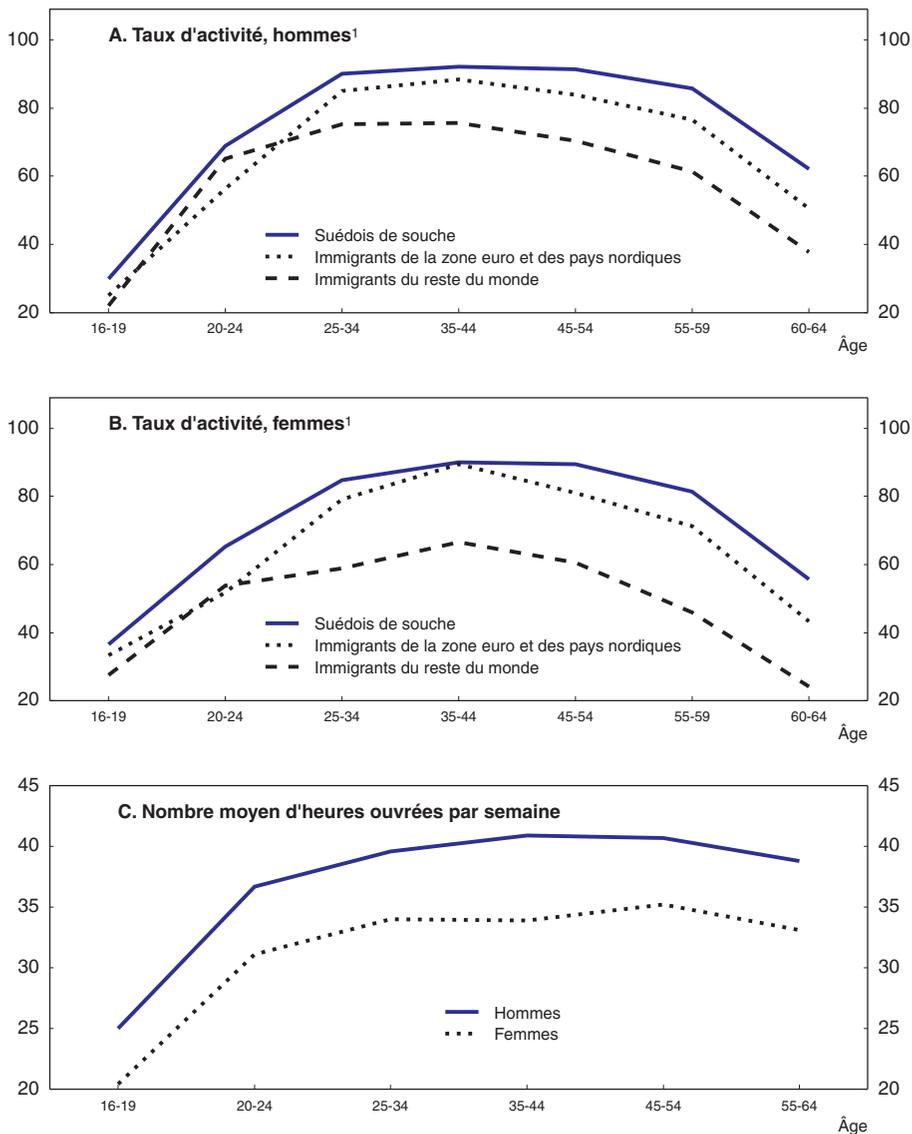


Source : Statistics Sweden ; calculs de l'OCDE.

de pourcentage tant pour les hommes que pour les femmes entre 55-59 ans et 60-64 ans (graphique 1.15). On constate une évolution analogue de la durée du travail, qui résulte dans une certaine mesure des absences dues à l'utilisation de la maladie et du chômage de longue durée comme voies de remplacement à la retraite anticipée. Dans les cas des immigrants, les profils du taux d'activité en fonction de l'âge sont identiques à ceux des suédois de souche, mais les niveaux sont nettement plus faibles à tous les âges. Ceci tient peut-être à l'existence de divers obstacles à l'entrée sur le marché du travail, à savoir le niveau élevé des taux de compensation de la perte de revenu, les niveaux de qualification inférieurs à ceux correspondants au salaire minimum, et peut-être aussi une certaine réticence des employeurs à embaucher des personnes d'origine ethnique différente (voir chapitre 3).

Le nombre de suédois de souche ayant un emploi pourrait fortement baisser au cours des trente prochaines années, étant donné les taux d'emploi actuels par âge et par sexe, mais l'entrée nette supposée d'immigrants pourrait assurer la quasi-stabilité du nombre total de personnes ayant un emploi jusqu'en 2035 (graphique 1.16). De nouvelles arrivées d'immigrants et l'augmentation de l'emploi des Suédois de souche pourraient ensuite faire progresser l'emploi total jusqu'en 2050, date à laquelle il dépasserait de 5 pour cent son niveau de 2002. Néanmoins, alors que le vieillissement de la population réduirait à lui seul

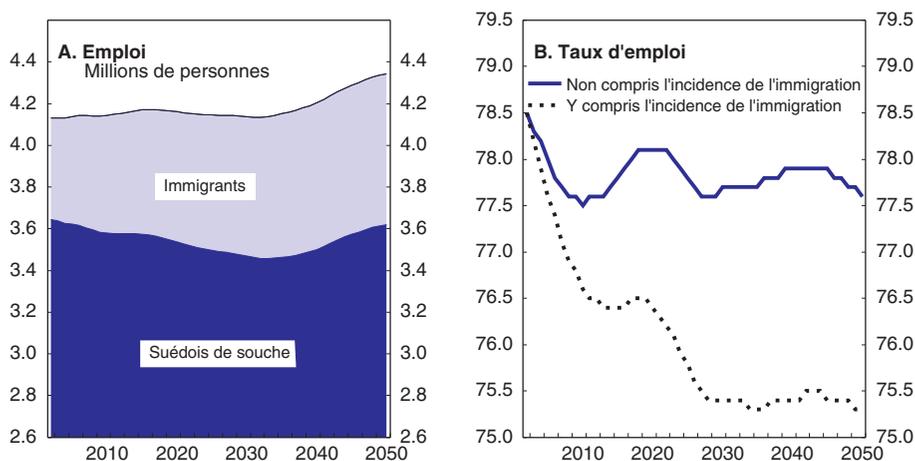
Graphique 1.15. Le marché du travail, 2002



1. En pourcentage de la population active.

Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances ; calculs de l'OCDE.

Graphique 1.16. **Incidence démographique sur l'emploi**  
Personnes de 20 à 64 ans



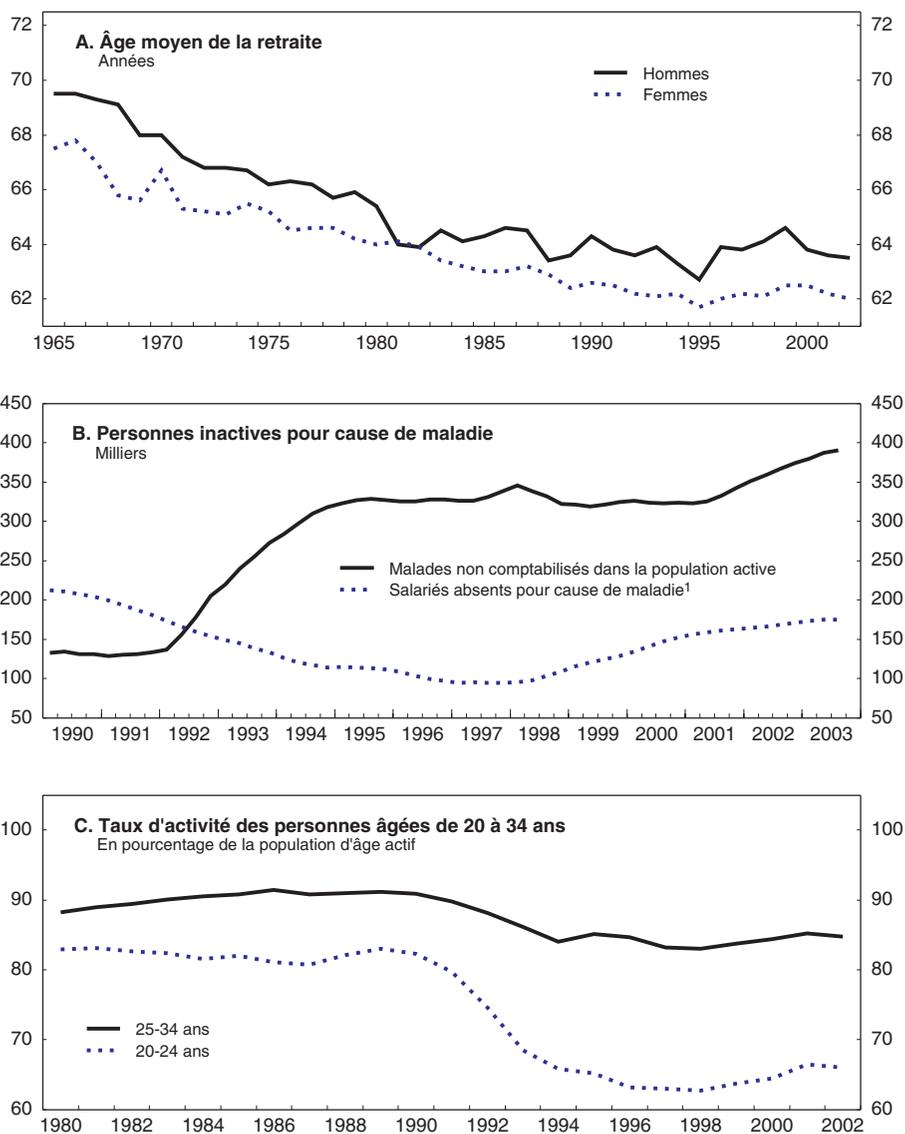
Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances ; calculs de l'OCDE.

le taux d'emploi des 20-64 ans de 1 point de pourcentage d'ici 2050, l'entrée nette supposée d'immigrants le ferait reculer de 2 points de plus – de sorte que le taux se situerait en 2050 à un peu moins de 75 pour cent, soit nettement moins que l'objectif de 80 pour cent fixé par le gouvernement, ce qui ferait monter, au lieu de le réduire, le taux *effectif* de dépendance économique.

Les effets possibles de l'évolution démographique sur l'offre de main-d'œuvre pourraient être aggravés par la poursuite d'un certain nombre de tendances sur le marché du travail, à savoir :

- La réduction tendancielle à long terme de l'âge moyen de départ en retraite. Depuis 1965, l'âge moyen de retrait de la population active est tombé d'environ 67½ ans à 62 ans pour les femmes et de 69½ ans à 63½ ans pour les hommes (graphique 1.17).
- La nette augmentation du nombre de personnes inactives pour cause de maladie au cours des cinq dernières années. Depuis 1997, le nombre de salariés se déclarant malades en réponse aux enquêtes sur la population active s'est accru de 80 000 pour atteindre quelque 175 000, tandis que le nombre de malades non comptabilisés dans la population active augmentait de 60 000 pour s'établir aux alentours de 390 000. Ces augmentations représentent globalement quelque 3¼ pour cent de la population active.
- L'entrée plus tardive sur le marché du travail, en partie du fait du report ou de la prolongation de l'enseignement supérieur. Les taux d'activité

Graphique 1.17. Tendances de l'offre de main-d'œuvre



1. Salariés absents pour cause de maladie pendant toute la semaine couverte par l'enquête. En 2002, 105 000 personnes de plus en moyenne étaient absentes pour cause de maladie pendant une partie de la semaine.

Source : Statistics Sweden ; Institut national de recherche économique ; calculs de l'OCDE.

des personnes âgées de 20 à 34 ans ont diminué en moyenne de 10 points de pourcentage entre 1980 et 2002, l'essentiel de la baisse intervenant entre 1990 et 1997.

- La réduction de la durée annuelle moyenne du travail. Malgré une certaine progression au cours des 20 dernières années, qui pourrait être imputable à l'augmentation du nombre de personnes, essentiellement des femmes, abandonnant des emplois à temps partiel pour des emplois à temps plein, la durée annuelle du travail par salarié a diminué de 0.4 pour cent en moyenne depuis 1960.

Les modifications démographiques, notamment l'immigration nette supposée, pourraient accroître le nombre total d'heures ouvrées de près de 5 pour cent entre 2002 et 2050, mais la poursuite des tendances à la baisse des taux d'activité et à la réduction de la durée annuelle du travail pourraient au contraire se traduire par un recul de près de 9 pour cent de la durée totale du travail par rapport à 2002 (tableau 1.3). Par ailleurs, la meilleure intégration des immigrants sur le marché du travail pourrait apporter une importante contribution positive au nombre total d'heures ouvrées. Il ressort de ces scénarios que l'évolution de la consommation de travail sera déterminée dans une large mesure par les comportements de la population, et que les avantages potentiels de mesures visant directement à accroître l'offre de main-d'œuvre pourraient être non négligeables.

Tableau 1.3. Scénarios concernant le nombre total d'heures ouvrées

En pourcentage

	Variations par rapport à 2002		
	2010	2020	2050
Incidence démographique totale sur le nombre total d'heures ouvrées, scénario de base	0.1	0.6	4.9
<i>dont :</i>			
Taille de la population de souche d'âge actif, 20-64 ans	-0.4	-2.1	0.4
Taille de la population immigrée d'âge actif, 20-64 ans	3.1	5.6	9.2
Effets des taux d'emploi sur la composition (âge, sexe et origine)	-2.4	-2.7	-4.5
Effets du nombre d'heures ouvrées sur la composition (âge, sexe et origine)	-0.2	-0.1	-0.3
Variation supplémentaire due au prolongement des tendances			
La tendance à une baisse du taux d'activité se poursuit jusqu'en 2020	-4.3	-9.4	-10.1
La tendance à une baisse du nombre d'heures ouvrées se poursuit jusqu'en 2020 <sup>1</sup>	-1.6	-3.5	-3.5
Variation supplémentaire due à une meilleure intégration des immigrants <sup>2</sup>	2.1	4.2	8.9

1. On suppose une réduction de 0.2 pour cent par an de la durée moyenne du travail. Ceci correspond seulement à la moitié de la réduction annuelle moyenne observée entre 1960 et 2002, ce qui indique que l'on pourrait assister à l'avenir à une nouvelle réduction de l'emploi à temps partiel au profit de l'emploi à temps plein.

2. On suppose que la moitié de la différence avec les taux d'emploi des Suédois de souche sera éliminée d'ici 2020.

Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances ; calculs de l'OCDE.

### **Scénarios futurs de croissance du PIB par travailleur et du PIB par habitant**

Compte tenu de la forte hausse du taux de dépendance économique, le PIB par habitant aura sans doute de plus en plus de mal à progresser à l'avenir au même rythme que dans le passé récent. L'effet direct des seuls changements démographiques sur l'offre de main-d'œuvre laisse prévoir un ralentissement de la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant qui s'établirait aux alentours de 1½ pour cent, soit près de ¾ de point de pourcentage de moins que la moyenne des quarante dernières années. Ainsi, bien que les Suédois ne risquent guère de voir leur niveau de vie se réduire, ils devront probablement ajuster leurs anticipations concernant la rapidité avec laquelle celles-ci pourront se concrétiser. Si la tendance à une baisse du taux d'activité et de la durée du travail se prolongeait, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant pourrait même être inférieure de ¼ de point de pourcentage au taux qui résulterait des seuls changements démographiques.

Bien que le calcul ci-dessus soit fondé sur un taux tendanciel de croissance de la productivité (horaire) du travail dans le secteur privé de 2¼ pour cent par an, les changements démographiques pourraient également affecter le PIB par habitant en modifiant le taux de croissance de la productivité du travail. Si l'immigrant moyen continu d'avoir une productivité plus faible que son homologue suédois de souche, la croissance de la productivité moyenne pourrait être réduite, les immigrants représentant une part de plus en plus importante de la population active. En revanche, certains Suédois plus âgés et moins qualifiés quitteront la population d'âge actif.

Autre aspect de l'évolution démographique : la demande de services à forte intensité de main-d'œuvre, tels que la santé et la prise en charge des personnes âgées, augmentera avec le vieillissement relatif de la population. Ces services étant encore très largement assurés par des agents du secteur public, on peut probablement s'attendre à un déplacement relatif de l'emploi. En fait, le ministère des Finances a estimé qu'une augmentation de l'emploi public de 450 000 personnes (11 pour cent de l'emploi actuel) serait nécessaire si la production de biens et services publics devait se poursuivre avec la même intensité de travail que c'est actuellement le cas (Regeringen, 2003). Ceci impliquerait à son tour une réduction absolue de l'emploi dans le secteur privé de près de 240 000 personnes (8 pour cent), si la population active se développe conformément au scénario de base. Étant donné que les comptes nationaux ne mesurent généralement pas les augmentations de la productivité dans le secteur non marchand, un déplacement relatif vers l'emploi dans le secteur public freinerait les augmentations recensées de la productivité, toutes choses égales d'ailleurs. Néanmoins, là où ces services sont soumis à la concurrence (même si leur financement reste public), on peut espérer des gains de productivité, qu'il est en outre plus facile de mesurer en utilisant les prix du marché.

Il est un élément que l'on néglige souvent lorsque l'on analyse l'évolution des niveaux de vie, à savoir la part des gains résultant de l'amélioration de la

productivité du travail que les ménages consacrent aux loisirs. Ainsi, une mesure des niveaux de vie uniquement fondée sur le PIB ou le revenu national par habitant ne tiendrait pas compte du fait que les loisirs peuvent être tout aussi précieux pour l'individu que les possibilités de consommation marchande et qu'ils devraient donc naturellement augmenter au même rythme que les gains de productivité. Néanmoins, le choix entre un revenu lié au travail et les loisirs au moment de mettre à profit les gains de productivité est sensiblement faussé en faveur des loisirs lorsque l'économie est dans une large mesure fondée sur la redistribution des ressources et une consommation collective exigeant des taux d'imposition élevés<sup>5</sup>. Il est de ce fait plus difficile de parvenir à un certain niveau de redistribution et de consommation collective financées par les recettes fiscales. La réduction de la durée annuelle moyenne du travail au cours des 40 dernières années devrait être considérée dans cette optique, les impôts ayant rapidement augmenté pour financer le développement de l'État protecteur. Ceci donne également une idée de ce que l'on peut prévoir pour l'avenir : si les pressions budgétaires liées au vieillissement démographique se traduisent par des relèvements des taux d'imposition, les ménages pourront tenter de plus en plus de sacrifier le travail aux loisirs. Il pourrait en résulter un cercle vicieux, qui finirait par mettre en danger l'État protecteur.

En conséquence, si le choix d'une augmentation des loisirs est, pour l'individu actif, un moyen parfaitement valable de mettre à profit les gains de productivité, il faut reconnaître qu'un tel choix peut être incompatible avec les anticipations concernant l'offre future de services publics financés par l'impôt. La distribution intergénérationnelle est au cœur du problème. Les travailleurs de demain ne seront peut-être pas prêts à payer des impôts plus élevés pour faire vivre une fraction inactive de plus en plus importante de la population. Il est donc nécessaire que les personnes de la population d'âge actif, à n'importe quel moment donné, tiennent compte du fait que la décision de travailler moins implique un risque plus élevé de voir se réduire l'offre de transferts, de services et de biens de consommation financés par l'impôt plus tard dans la vie (c'est-à-dire à l'âge où ces transferts, services et produits sont les plus nécessaires). C'est là bien évidemment un problème très complexe pour l'individu, mais en expliquant clairement ce lien entre le travail aujourd'hui et le bien-être à un âge plus avancé, on pourrait influencer les modes de comportement des individus ainsi que ceux de leurs divers représentants dans les organisations et partis politiques.

### ***Des pressions vont à nouveau s'exercer sur les finances publiques***

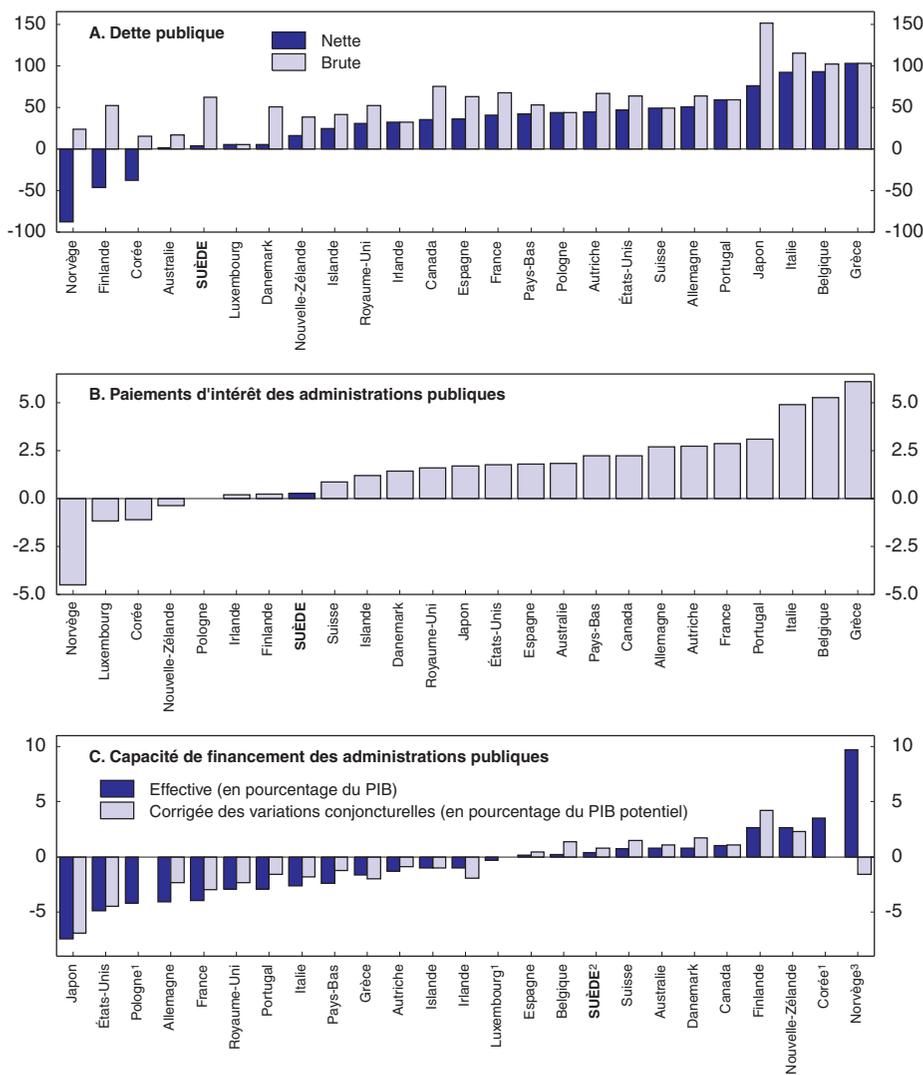
Si les normes de service public doivent continuer d'être respectées à l'avenir et si la dette publique doit être maintenue à un niveau viable, il faut d'ores et déjà s'y préparer en procédant à une nette réduction de la dette au cours des dix prochaines années avant que la situation démographique ne se dégrade

davantage. Néanmoins, l'évolution des finances publiques au cours des dernières années a mis en lumière l'existence de fortes pressions sous-jacentes sur les dépenses, du fait du sentiment largement répandu que les efforts antérieurs de consolidation n'avaient pour seule raison d'être que d'assainir les finances publiques, et que la générosité de l'État protecteur pourrait être confirmée une fois que l'économie aurait retrouvé une base stable (voir chapitre 4). Ceci conduit à s'interroger sur la viabilité de la position actuelle des finances publiques, et notamment sur les chances d'atteindre à nouveau l'objectif d'un excédent structurel de 2 pour cent, à quoi s'ajoutent les préoccupations concernant l'offre de main-d'œuvre lorsque le vieillissement de la population commencera à devenir visible.

Quand bien même des tensions pourraient déjà commencer à s'accumuler, la Suède se trouve à de nombreux égards dans une position enviable pour relever les futurs enjeux démographiques. *Premièrement*, les niveaux de la dette publique brute et nette, et donc des paiements nets d'intérêts, sont relativement faibles (graphique 1.18). *Deuxièmement*, les finances des administrations publiques sont excédentaires, contrairement à bon nombre d'autres pays confrontés aux mêmes difficultés démographiques. *Troisièmement*, l'alourdissement estimé des dépenses publiques du fait du vieillissement de la population est légèrement moindre que dans les autres pays (graphique 1.19). Et *enfin*, la prise de conscience rapide des pressions probables qui s'exerceront sur les dépenses publiques de pensions du fait de l'évolution démographique a incité le pays à réformer son système public de pensions, lui permettant ainsi de résister dans une large mesure aux modifications attendues de l'espérance de vie moyenne (encadré 1.4).

Malgré sa position initiale relativement satisfaisante et l'intention déclarée des autorités de mener une politique budgétaire prudente au cours des années à venir pour faire face aux pressions démographiques, la Suède doit encore relever d'importants enjeux au niveau des finances publiques. Non seulement le vieillissement de la population fera probablement naître de fortes demandes dans le sens d'une augmentation des dépenses publiques, l'essentiel de la consommation publique individuelle étant affecté à la prise en charge et aux services de santé des personnes âgées, mais la fourniture de services publics qui font largement appel à des travailleurs qualifiés pourrait également se révéler difficile si des pénuries de main-d'œuvre et de compétences devaient apparaître : il pourrait être nécessaire de relever les primes de salaire des personnes ayant les compétences requises, ce qui exercerait des pressions supplémentaires à la hausse sur les dépenses. Si celles-ci peuvent être réduites dans les domaines où l'on espère que l'évolution démographique atténuera les tensions au cours des dix prochaines années, à savoir principalement les services destinés aux enfants et aux jeunes, de telles réductions se sont généralement révélées difficiles à mettre en œuvre en raison de l'inertie générale des dépenses publiques et des problèmes qu'implique la réaffectation de la main-d'œuvre à des tâches différentes.

Graphique 1.18. **Position des finances publiques**  
En pourcentage du PIB, 2003



1. Pas de données sur la capacité de financement corrigée des variations conjoncturelles.

2. Les chiffres de la Suède diffèrent de ceux présentés dans le n° 74 des *Perspectives économiques* parce qu'il est tenu compte des impôts en droits constatés.

3. Pour la Norvège, les données effectives se réfèrent à l'ensemble de l'économie et les données structurelles uniquement à la Norvège continentale.

Source : OCDE.

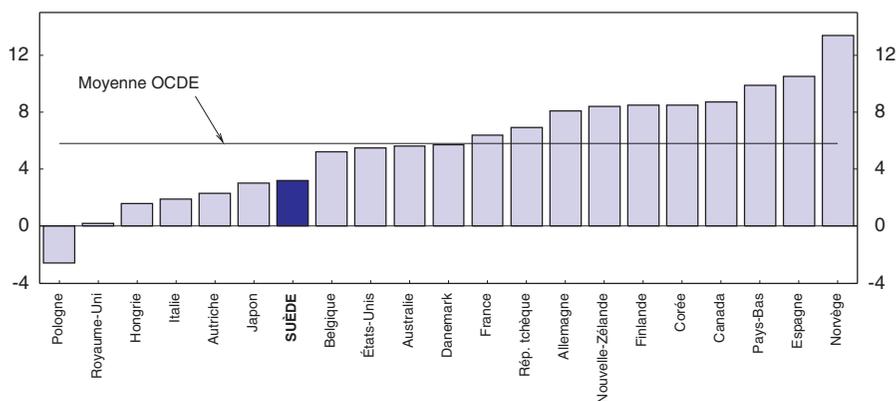
#### Encadré 1.4. Le système public de pensions

La Suède s'est dotée en 1998 d'un nouveau régime de pensions vieillesse qui sera pleinement opérationnel d'ici 2020. La réforme transforme le précédent système à prestations définies liées aux gains en un système à base contributive, la majeure partie des cotisations allant à un mécanisme par répartition fonctionnant sur la base de comptes notionnels (voir dernière *Étude*). Le système est actuariellement neutre, et les droits à pension qui peuvent être exercés (partiellement ou intégralement) à partir de 61 ans dépendent du nombre d'années d'activité, des revenus tout au long de la vie et du nombre probable d'années restant à vivre à l'âge du départ en retraite.

La réforme était en partie destinée à maîtriser les pressions exercées par le vieillissement de la population sur les dépenses publiques de pensions. Bien que la composante par répartition implique que l'équilibre du système est affecté par l'évolution démographique, la croissance économique et les taux d'emploi, un mécanisme automatique d'équilibre veille à ce que l'indexation des pensions et des comptes notionnels soit ajustée pour rétablir l'équilibre si les actifs totaux (composés d'un fonds régulateur initial et des actifs constitués par les cotisations) rapportés aux engagements tombent en dessous de l'unité. De même, les pensions annuelles sont calculées en divisant les actifs notionnels individuels par un facteur ayant une corrélation positive avec l'espérance de vie, ce qui réduit les versements annuels de pensions si le nombre d'années de vie restant à vivre à 65 ans augmente. Ces mécanismes devraient faire du régime de pensions de la Suède un dispositif plus viable que ceux de la plupart des autres pays de l'OCDE. Néanmoins, il n'est pas totalement neutre d'un point de vue démographique.

- Une pension minimum garantie, financée uniquement par des fonds fiscaux, est également prévue pour les travailleurs à faible revenu. De ce fait, les finances de l'administration centrale seront soumises à des pressions en raison de l'évolution démographique, et les travailleurs à faible revenu sont très peu incités à rester en activité sur le marché du travail au-delà de 65 ans étant donné les taux élevés de remplacement de la perte de revenus. Il convient cependant de noter que les pensions garanties sont indexées sur l'indice des prix à la consommation, à la différence des comptes notionnels de la partie par répartition qui sont indexés sur les salaires moyens. Au fil du temps, l'écart entre les pensions des personnes ayant travaillé à plein temps et celles des personnes ayant eu des liens moins réguliers avec le marché du travail devrait donc se creuser, renforçant par là même l'incitation à travailler davantage et plus longtemps. Néanmoins, étant donné l'attachement politique traditionnel à l'égalité des revenus, des relèvements discrétionnaires de la pension garantie pourraient affaiblir l'incitation au travail des travailleurs à faible revenu.
- Le nouveau système de pensions pris isolément ne renforce sans doute que faiblement les incitations au report du départ en retraite comparativement à l'ancien régime (OCDE, 2003b), dans la mesure où les prestations en cas de maladie (pension d'invalidité), l'assurance maladie, les régimes professionnels de pensions et d'autres dispositifs continuent d'offrir d'autres moyens de sortie.

Graphique 1.19. **Modifications prévues des dépenses publiques liées à l'âge**  
En pourcentage du PIB, 2000-2050<sup>1</sup>



1. L'étude ne prend pas en compte la toute dernière projection démographique de Statistics Sweden, qui a été publiée en mai 2003. De ce fait, l'augmentation des dépenses publiques liées à l'âge pourrait être un peu plus proche de la moyenne de l'OCDE, comme l'indiquent les calculs présentés dans Regeringen (2003).

Source : Casey *et al.* (2003).

De plus, à moins que les nouveaux immigrants ne s'intègrent mieux au marché du travail, ils alourdiront eux aussi fortement la charge budgétaire en tant que bénéficiaires nets de transferts publics de ressources et de services publics sur l'ensemble de leur vie. Selon une étude récente, l'immigrant moyen en Suède représente pour le gouvernement un coût net de 175 000 couronnes suédoises entre le moment de son arrivée et son décès (Storesletten, 2003). Ainsi, sur la base de la performance actuelle du marché du travail, l'immigration n'aiderait pas à atténuer l'impact du vieillissement sur les finances publiques. On estime cependant que les jeunes immigrants (âgés de 20 à 30 ans) se traduisent par un gain net pour les finances publiques de plus de 200 000 couronnes suédoises, de sorte qu'une politique soigneusement conçue destinée à attirer des immigrants de ce groupe d'âge pourrait atténuer les pressions budgétaires, à supposer que les membres de la famille qui accompagnent l'immigrant contribuent aussi de manière positive à l'économie tout au long de leur vie<sup>6</sup>. Ces calculs soulignent le fait que les immigrants actuels et futurs peuvent constituer une précieuse ressource pour l'élévation des niveaux de vie et la maîtrise des pressions exercées sur les finances publiques par le vieillissement de la population. Cela suppose cependant une nette amélioration de l'intégration au marché du travail, faut de quoi les problèmes de finances publiques seraient aggravés.

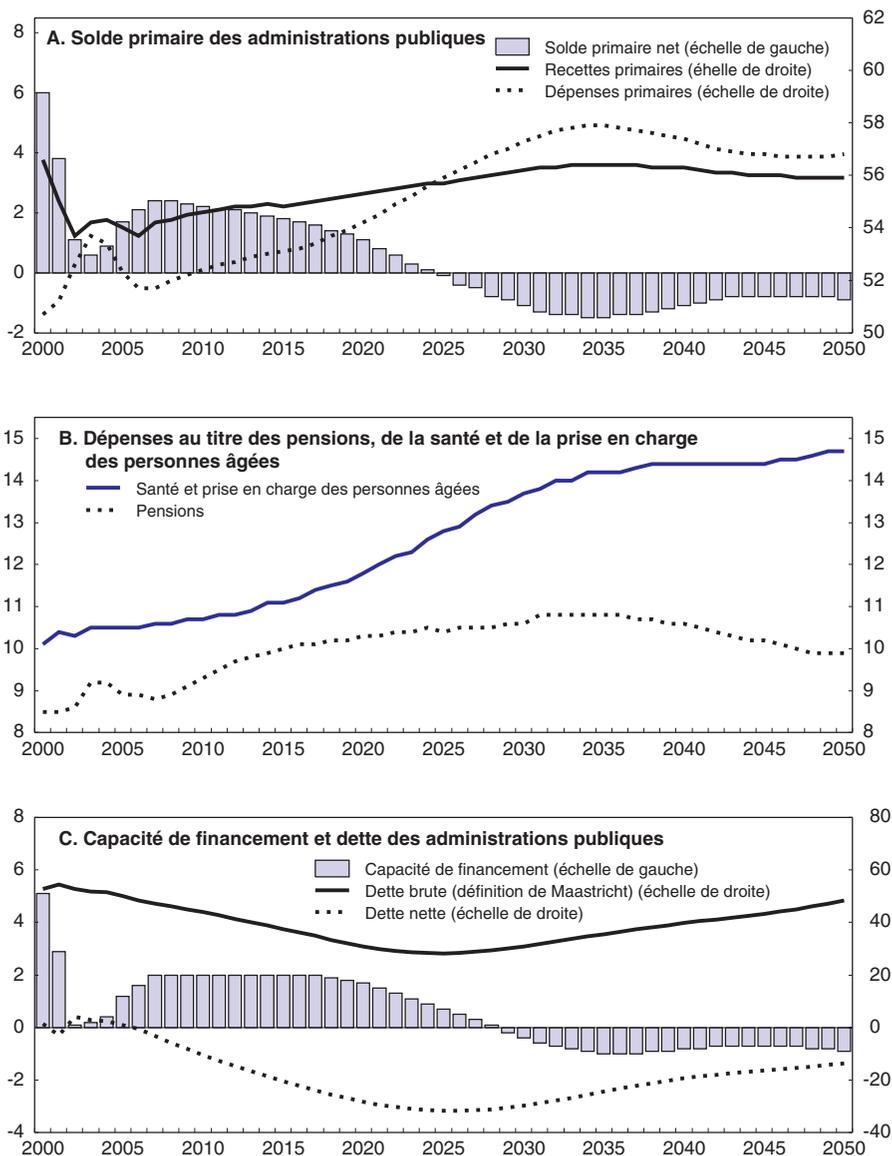
Un scénario à long terme pour les finances publiques établi sur la base des toutes dernières projections démographiques a été présenté dans le budget de l'administration centrale pour 2004. Reposant sur des hypothèses qui permet-

traient de porter l'excédent structurel des administrations publiques au niveau de 2 pour cent du PIB retenu comme objectif pour 2007, le scénario prévoyait une augmentation des recettes primaires de 1¼ de point de pourcentage du PIB entre 2003 et 2050, les dépenses primaires, rapportées au PIB, s'accroissant pour leur part de 3¼ points de pourcentage (graphique 1.20). L'augmentation des dépenses au titre de la santé et de la prise en charge des personnes âgées est le principal facteur responsable de la progression des dépenses primaires, les dépenses au titre des pensions publiques affichant une hausse un peu plus modérée.

La persistance d'excédents des administrations publiques pendant les 25 prochaines années réduirait sensiblement la dette brute de l'État pour la ramener de près de 53 pour cent du PIB en 2000 à un peu moins de 28 pour cent en 2025, la situation nette du gouvernement devenant de ce fait confortable et les paiements nets d'intérêts s'inscrivant à leur tour en baisse. Au-delà de 2025, la dette brute des administrations publiques pourrait à nouveau augmenter en raison de l'existence d'un déficit primaire durable, et en 2050 elle s'établirait à nouveau à 48½ pour cent du PIB – soit pratiquement le même niveau qu'en 2006. Ainsi, la Suède satisferait au critère de Maastricht concernant la dette tout au long de la période couverte par les prévisions et la situation nette du gouvernement resterait positive. Néanmoins, la situation ne se stabilise pas à la fin de la période sous revue. Le revenu net en capital est insuffisant pour couvrir le déficit primaire des finances des administrations publiques, et le ratio de la dette augmenterait encore au-delà de 2050. Selon une estimation faite dans une autre étude récente, une amélioration immédiate et permanente du solde primaire des administrations publiques de 2 à 3 pour cent du PIB serait nécessaire pour assurer la viabilité des finances publiques (Frederiksen, 2003).

La projection du gouvernement repose sur plusieurs hypothèses déterminantes. *Premièrement*, et c'est l'hypothèse la plus importante, on suppose que l'intégration des immigrants au marché du travail s'améliore, de telle sorte qu'un tiers des différences de taux d'emploi et de taux de chômage entre les immigrants et les Suédois de souche est effacé d'ici 2020, le reste de l'écart persistant jusqu'à la fin de la période sous revue. Ceci implique une augmentation de 2¼ point de pourcentage de l'emploi comparativement à un scénario fondé sur la seule évolution démographique. *Deuxièmement*, la projection suppose également une réduction annuelle de la durée hebdomadaire moyenne du travail de 0.2 pour cent, sous l'effet de la demande grandissante de loisirs liée à l'élévation du revenu des ménages et à l'augmentation des possibilités de consommation. Ce facteur réduirait à lui seul la progression du nombre total d'heures ouvrées de près de 10 points de pourcentage. L'effet net de ces deux hypothèses relatives au marché du travail est une réduction de la durée totale des heures ouvrées de près de 3 pour cent entre 2002 et 2050. Néanmoins, du point de vue des finances publiques, l'effet positif d'une réduction du nombre de bénéficiaires de transferts publics est sans doute plus important que l'effet négatif exercé sur les recettes

Graphique 1.20. **Les finances publiques à long terme**  
En pourcentage du PIB



Source : Statistics Sweden ; ministère des Finances.

fiscales par la diminution du nombre annuel moyen d'heures ouvrées. *Troisièmement*, la moitié de l'allongement de l'espérance de vie devrait se traduire par une augmentation du nombre d'années vécues en bonne santé, de sorte que la prise en charge des personnes âgées se déplacerait vers des groupes d'âge plus élevés<sup>7</sup>. Le report de dépenses qui en résulterait réduirait l'augmentation prévue des dépenses totales au titre de la santé et de la prise en charge des personnes âgées d'environ 1¼ de pourcentage de PIB en 2050.

Il convient également de noter que l'augmentation prévue de l'excédent structurel jusqu'en 2006 tient pour l'essentiel à une forte baisse du taux de dépenses, en partie parce que certains programmes temporaires de dépenses ne sont pas reconduits. Le gouvernement ayant promis de relever le niveau de certaines prestations et d'accroître les dépenses au titre des services de protection sociale, cette hypothèse pourrait se révéler relativement optimiste (voir chapitre 4). Par ailleurs, des impôts sur les pensions dont le paiement a été différé n'ont pas été pris en considération dans le scénario. Ceux-ci vont probablement constituer une importante contribution au revenu.

Une évaluation de la viabilité budgétaire fondée sur de tels scénarios à long terme est bien évidemment sensible aux modifications des hypothèses de base. La configuration de l'immigration future est très incertaine, de même que le comportement des ménages en termes de taux d'activité. Le budget 2004 prévoit un scénario de remplacement, fondé sur une amélioration encore plus sensible de l'intégration des immigrants au marché du travail : si l'écart entre le taux d'emploi des Suédois de souche et celui des immigrants se réduisait des trois quarts, au lieu d'un tiers seulement avec le scénario de base, le taux d'emploi en 2050 serait supérieur de 2¼ pour cent au niveau de référence, et le ratio de dépenses serait plus faible d'environ 1½ de pourcentage. Des études réalisées pour d'autres pays donnent à penser que des écarts par rapport à l'hypothèse concernant l'espérance de vie moyenne et les modifications de l'âge moyen de départ en retraite peuvent également entraîner une évaluation sensiblement différente de la viabilité des finances publiques (OCDE, 2003c).

L'internationalisation de l'économie est un autre facteur d'incertitude concernant la possibilité de maintenir une forte pression fiscale pour financer l'État protecteur. La fiscalité de la Suède est relativement élevée sur la plupart des assiettes d'imposition, à l'exception notable des impôts sur les sociétés. On pourrait en déduire qu'une certaine harmonisation vers les taux d'imposition des autres pays et un plus large recours à des assiettes d'imposition immobilières, telles que les biens fonciers, pourraient être nécessaires pour assurer des recettes fiscales suffisantes à l'avenir. Néanmoins, dans la mesure où les finances publiques des autres pays européens devront faire face à des pressions encore plus fortes du fait de l'évolution démographique, toute harmonisation des taux d'imposition pourrait devoir se faire à la hausse, ce qui atténuerait la pression sur les assiettes d'imposition suédoises<sup>8</sup>.

## Notes

1. Cela signifie que si les employeurs ont fait appel à des travailleurs temporaires pour remplacer les salariés absents pendant de longues périodes, ou ont conservé des effectifs plus importants pour faire face au taux d'absence élevé, les mesures qui ont réussi à faire reculer ce dernier pourraient à court terme faire baisser le taux d'emploi recensé.
2. En novembre 2003, l'Office statistique de la Suède a commencé de publier les comptes nationaux sur la base des droits constatés. Le n° 74 des *Perspectives économiques de l'OCDE* ayant été finalisé avant cette publication, il existe d'importantes différences entre les données figurant dans cet ouvrage et les nouveaux comptes nationaux, notamment les comptes sectoriels. La présente *Étude* utilise les nouveaux comptes nationaux, et les prévisions ont été corrigées le cas échéant. Ainsi, la capacité prévue de financement des administrations publiques est augmentée de 0.1 à 0.2 pour cent de PIB conformément à l'estimation faite par le ministère des Finances de l'effet du changement de base de calcul des recettes fiscales (qui constitue l'essentiel de la différence entre les deux méthodes de comptabilité nationale).
3. Un accord de salaire pour les deux prochaines années a été conclu au niveau des municipalités en 2003. Un premier accord avait été rejeté par les membres des organisations syndicales, entraînant une série de grèves avant la conclusion d'un accord final au mois de juin. L'augmentation finalement accordée est de 4 pour cent en 2003 et de 2.5 pour cent en 2004, chiffres légèrement inférieurs aux revendications initiales des travailleurs.
4. Dans les industries manufacturières, la durée du travail avait été réduite de 0.5 point de pourcentage par an par les précédentes conventions collectives qui couvraient essentiellement la période s'achevant au premier trimestre de 2004. Pour le secteur des entreprises dans son ensemble, les réductions annuelles étaient de l'ordre de 0.3 point de pourcentage, la durée du travail restant inchangée dans le secteur public.
5. Plus de la moitié de la population est tributaire du gouvernement pour la quasi-totalité de son revenu, soit parce qu'il s'agit d'agents de la fonction publique et de la production de services, soit parce qu'il s'agit de bénéficiaires de transferts (Lindbeck, 2003).
6. Ces résultats sont fondés sur l'hypothèse d'une assimilation parfaite des immigrants de la deuxième génération, ce qui pourrait surestimer les gains budgétaires nets. En revanche, la performance relativement satisfaisante des immigrants sur le marché du travail au cours de la récente phase d'expansion – si celle-ci se poursuit – donne à penser que les gains budgétaires pourraient être plus importants, les estimations étant fondées sur les résultats du marché du travail depuis le milieu des années 90.

7. On n'a pas retenu d'hypothèse analogue concernant les soins de santé, dans la mesure où les progrès de la médecine sont supposés conduire à une amélioration de la qualité des soins et/ou à la mise au point de nouvelles méthodes de traitement pour les différents groupes de patients.
8. Une récente commission gouvernementale a conclu que les pressions exercées sur les finances publiques par l'internationalisation n'auraient probablement qu'une portée limitée, et ne menaceraient donc pas dans l'immédiat le maintien des recettes et des dépenses à des niveaux élevés par rapport au PIB (SOU, 2002). Il est à noter que cette évaluation suppose que certains autres pays de l'UE auront plus de mal à faire face aux pressions futures exercées sur leurs finances publiques du fait de l'évolution démographique.

## Bibliographie

- Casey, B., H. Oxley, E. Whitehouse, P. Antolin, R. Duval and W. Leibfritz (2003), *Policies for an Ageing Society: Recent Measures and Areas for Further Reform*, Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 369.
- Finansinspektionen (2003), « Finanssektorns Stabilitet 2003 », Rapport 2003:3, octobre.
- Frederiksen, N.K. (2003), « Fiscal sustainability in OECD countries », juin.
- Konjunkturinstitutet (2003a), *Lönebildningen – Samhällsekonomiska förutsättningar i Sverige 2003*, Stockholm.
- Konjunkturinstitutet (2003b), *Konjunkturläget – August 2003*, Stockholm.
- Lindbeck, A. (2003), *An Essay on Welfare State Dynamics*, Institute for International Economic Studies, Seminar Paper n° 719.
- OCDE (2003a), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OCDE (2003b), *Vieillessement et politiques de l'emploi – Suède*, Paris.
- OCDE (2003c), *Études économiques de l'OCDE – Danemark*, Paris.
- Regeringen (2003), *Swedish Economy*, Annex 2 in 2004 State Budget, septembre.
- SOU (2002), *Våra skatter?*, Skattebasutredningen, SOU 2002:47.
- Statistiska centralbyrån (2003), *Telekomindustrin och BNP*, [www.scb.se](http://www.scb.se).
- Storesletten (2003), « Fiscal Implications of Immigration – A Net Present Value Calculation », *Scandinavian Journal of Economics* 105(3), 487-506.
- Sveriges Riksbank (2003), *Inflationsrapport 2003:3*, octobre.

*Annexe 1.1***Progrès des réformes structurelles**

On trouvera ci-après la récapitulation des recommandations formulées dans la précédente *Étude économique*, et la liste des mesures qui ont été prises, ainsi que de toute autre modification importante de la politique économique annoncée depuis la précédente *Étude*.

**Marchés du travail*****Recommandations antérieures***

- Abaisser les taux de compensation de l'assurance-chômage pour permettre à la structure des salaires de s'adapter aux différences de risque de chômage.
- Déterminer et mettre en œuvre des mesures pour limiter les préjudices causés à des tiers par les actions revendicatrices.
- Assouplir encore la législation relative à la protection de l'emploi.
- Réduire la générosité des prestations de chômage à temps partiel.
- Appliquer rigoureusement la garantie d'activité, y compris les sanctions auxquelles sont assujetties les entreprises en cas de non-respect. Limiter la garantie d'activité dans la durée.
- Limiter sensiblement le recours aux programmes actifs du marché du travail en dehors du cadre de la garantie d'activité et faire en sorte que l'ensemble de ces programmes soit sensiblement réduit. Évaluer strictement les programmes et éliminer ceux qui n'obtiennent que des résultats médiocres.
- Renforcer l'acquisition des connaissances de base au niveau de l'éducation obligatoire et faire de nouveaux efforts pour encourager les améliorations de qualité sans augmentation des coûts unitaires.
- Encourager les étudiants à accélérer leurs études supérieures en réduisant la générosité des bourses et inciter les entreprises à offrir des primes de salaires plus élevées aux candidats les plus diplômés.
- Éviter de réduire la durée du travail.
- Reconsidérer l'introduction envisagée de comptes individuels de formation ; encourager plutôt une plus grande dispersion des salaires en fonction des compétences.

**Mesures prises**

- Des programmes pilotes de réduction de la durée du travail vont être introduits en 2004 et une année sabbatique doit être créée à partir de 2005, sous réserve que la

personne en congé soit remplacée par un chômeur de longue durée. Les congés parentaux ont été allongés et le niveau des prestations versées à cette occasion relevé (mais pas le taux de rémunération). Le gouvernement a l'intention de faire connaître son avis en 2004 sur les propositions de la commission gouvernementale chargée d'élaborer de nouvelles règles régissant la durée du travail et les congés annuels.

- Les bourses d'enseignement secondaire sont désormais versées pendant 10 mois, et non plus 9, par an. Les subventions pour les études de courte durée ont été augmentées, permettant ainsi à quelque 10 000 personnes de plus d'étudier pendant une période limitée tout en poursuivant leur activité professionnelle.
- Le gouvernement a chargé un expert spécial d'examiner les moyens de modifier les règles de sélection et les procédures d'admission à l'université afin de réduire les incitations des étudiants éventuels à suivre des cours de formation des adultes assurés par les municipalités pour améliorer leurs diplômes du deuxième cycle du secondaire. Le gouvernement a proposé que les étudiants ayant achevé les trois années du deuxième cycle du secondaire ne puissent plus prétendre à la bourse d'études pour suivre des cours de remise à niveau ou des cours supplémentaires.
- Les programmes actifs du marché du travail comportant une formation à l'emploi ont été réduits.
- Des crédits publics supplémentaires ont été affectés à l'enseignement primaire, et des classes préscolaires ont été ouvertes pour les enfants de 4 et 5 ans en 2003.

## **Prestations sociales**

### ***Recommandations antérieures***

- Améliorer la structure des incitations pour l'assurance maladie en élargissant la responsabilité des employeurs et des salariés.
- Plafonner la durée des prestations d'assurance maladie et chômage.
- Intégrer les systèmes d'assurance maladie et invalidité, renforcer les contrôles administratifs et accorder une plus grande priorité à la réhabilitation et à la réintégration des bénéficiaires sur le marché du travail.
- Réduire le taux effectif de remplacement de l'assurance maladie et invalidité qui résulte, entre autres, de l'aide complémentaire au logement et du versement de pensions en plus des prestations.

### ***Mesures prises***

- Le taux général de remplacement des prestations d'assurance maladie a été ramené de 80 à 77.6 pour cent et le niveau des prestations versées aux chômeurs malades a été aligné sur celui des prestations chômage.
- La période pendant laquelle les employeurs doivent verser les prestations maladie a été prolongée d'une semaine (les prestations sont désormais à la charge des employeurs du deuxième au vingt et unième jour de maladie). Une protection est prévue pour éviter aux employeurs ayant peu de salariés d'être assujettis à des coûts excessifs du fait des prestations maladie. Des subventions ont été créées pour les employeurs qui emploient des personnes sortant d'un congé maladie de longue durée, et les entreprises sont désormais tenues d'indiquer dans leurs rapports annuels les taux d'absence pour maladie.

- L'administration de l'assurance maladie a été renforcée. Des réunions doivent être organisées entre la personne en congé maladie, le médecin, le service de l'emploi et la caisse régionale d'assurance sociale de manière plus régulière ; on fait une plus large place aux congés maladie à temps partiel ; les certificats de congé maladie établis par les médecins doivent mieux évaluer la capacité à travailler ; le nombre de personnes bénéficiant de prestations maladie pendant plus d'un an doit être réduit.
- Annonce dans le budget 2004 de la mise en place d'un régime d'indemnisation maladie de durée limitée (trois ans), précédemment appelé pension d'invalidité. Le budget annonce également de nouveaux efforts pour lutter contre la fraude et une réévaluation périodique de la capacité à travailler des bénéficiaires d'allocations maladie ou invalidité.

## Politiques fiscales

### *Recommandations antérieures*

- Supprimer l'imposition du patrimoine.
- Poursuivre la réduction des taux marginaux moyens d'imposition, dans le cadre d'un vaste train de mesures concernant la fiscalité du revenu du travail et du capital. Dans la conjoncture actuelle, les réductions nettes devraient s'accompagner de coupes dans les dépenses.
- Relever le seuil à partir duquel s'applique le taux d'imposition de l'État sur les revenus du travail.
- Élargir la base d'imposition en rétablissant la taxe immobilière et éventuellement en en relevant le niveau.
- Examiner les moyens de réduire le plus possible les distorsions que le système fiscal peut entraîner dans l'affectation du capital.
- Simplifier l'abattement de base en l'uniformisant pour toutes les tranches de revenu. Envisager de le remplacer par un crédit d'impôt ou une tranche initiale non imposable.
- Atténuer les effets négatifs exercés sur les taux marginaux effectifs d'imposition par l'aide au logement versée aux familles avec de jeunes enfants ou des adolescents.
- Relever le taux effectif de la TVA pour permettre des réductions plus importantes de l'impôt sur le revenu.

### *Mesures prises*

- La quatrième étape du programme pluriannuel visant à réduire le nombre de personnes acquittant l'impôt national sur le revenu et à assurer la déductibilité des cotisations de sécurité sociale des salariés a été reportée. Dans le même temps, l'ajustement annuel du seuil à partir duquel s'applique l'impôt national a été réduit pour 2004, ce qui implique qu'un plus grand nombre de personnes (40 000, ou 0.8 pour cent de la population d'âge actif) seront assujetties à des impôts marginaux plus élevés. Une place plus importante a été donnée aux écotaxes, entraînant un relèvement de l'abattement de base et une réduction des impôts sur le revenu des salariés parallèlement à une baisse des cotisations patronales d'assurance sociale pour compenser l'alourdissement des taxes environnementales.

- Les taux moyens des impôts des collectivités locales ont été relevés de 0.7 point de pourcentage en 2003.
- Une subvention fiscale en faveur de la construction et de la reconstruction de logements locatifs de petite et moyenne taille et de logements pour étudiants a été mise en place pour la période 2003-2006. Elle correspond en fait à une réduction de la TVA sur la construction, de 25 à 6 pour cent.
- La taxe sur les plus-values imposées aux sociétés à responsabilité limitée non cotées en bourse a été supprimée.
- Une modification du règlement 3:12, qui s'applique aux sociétés ne faisant pas publiquement appel à l'épargne, a été annoncée, qui devrait entraîner (à long terme) un allègement de la fiscalité de 1 milliard de couronnes suédoises.
- Une règle a été annoncée pour limiter l'impôt sur le patrimoine. Elle prendra effet pour l'année fiscale 2003 et s'appliquera aux personnes déjà couvertes par la règle visant à limiter les impôts fonciers et immobiliers et acquittant un impôt sur le patrimoine sur leur résidence principale, ce qui réduit les impôts sur le patrimoine pour 15 à 20 000 propriétaires. De plus, une règle a été annoncée visant à lisser les paiements de l'impôt immobilier en cas de révision à la hausse de la valeur du patrimoine.

## Marchés des produits et concurrence

### *Recommandations antérieures*

- Mettre au point un programme de privatisations visant à réduire sensiblement la présence de l'État dans les activités marchandes dans un délai raisonnable.
- Autoriser les propriétaires à appliquer les loyers du marché aux logements neufs et renforcer progressivement l'incitation des municipalités à offrir des terrains adéquats pour la construction de logements, par exemple par la mise en place d'une taxe immobilière municipale.
- Poursuivre les efforts pour réduire les pouvoirs des entreprises en place dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications et réaliser en particulier le dégroupage de la boucle locale de télécommunications.
- Élargir la portée de la loi sur la concurrence au détriment de la loi municipale. Donner suite à la recommandation antérieure d'assurer une concurrence effective au niveau des entités municipales.
- Veiller à ce que l'exemption globale soit supprimée. Lever les obstacles qui s'opposent encore à l'application de la directive de l'UE concernant les matériaux de construction, et encourager les municipalités à faciliter la concurrence dans le secteur de la construction.
- S'attaquer aux facteurs qui freinent l'activité de construction, y compris le manque de concurrence.

### *Mesures prises*

- Une commission parlementaire a été chargée d'examiner la législation en matière d'urbanisme et de construction et de rendre ses conclusions au plus tard à la fin de 2004.

- Le gouvernement examine actuellement les propositions de la commission de la construction pour améliorer le fonctionnement de ce secteur.
- La pré-sélection de l'opérateur est étendue à la téléphonie locale et est donc totalement assurée. L'Agence nationale des postes et télécommunications (PTS) a réexaminé la mise en œuvre de la réglementation de l'UE sur l'accès dégroupé à la boucle locale au début de 2003 et a commencé à procéder à un relevé des secteurs à problème afin d'orienter les activités de surveillance de PTS. Le pouvoir de PTS d'intervenir sur les marchés où la concurrence est imparfaite a été étendu par le biais d'une nouvelle législation qui met en œuvre les nouvelles directives de l'UE sur les réseaux de communications électroniques et les services de communication.
- Pour accroître la mobilité sur le marché de l'électricité et améliorer le fonctionnement de ce dernier, le relevé mensuel des compteurs d'électricité débutera à partir du milieu de 2009. Une commission a été chargée de proposer les moyens d'incorporer dans la législation suédoise les nouvelles directives révisées de la CE sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel et la réglementation relative aux échanges transfrontières d'électricité.

## **Promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement**

### ***Recommandations antérieures***

- Veiller à ce qu'une analyse coût-avantage rigoureuse soit systématiquement utilisée pour évaluer les actions en matière de politique d'environnement.
- Renforcer les incitations économiques en faveur de l'installation de dispositifs de réduction des émissions de NO<sub>x</sub> sur les navires naviguant en mer Baltique en majorant les droits de passage maritime applicables aux navires qui n'en sont pas munis, de manière à couvrir une partie du coût des subventions nécessaires à leur conversion.
- Restructurer les taxes sur l'énergie et le carbone pour répartir également les coûts marginaux de la dépollution sur l'ensemble de l'économie, tout en prenant des mesures adéquates pour tenir compte des considérations de compétitivité, sous forme par exemple de crédits d'impôt ou de droits d'émission négociables sur la base du maintien des droits acquis.
- Envisager la possibilité de mettre en place un système de plafonnement et d'échanges au niveau national pour atteindre les objectifs de Kyoto, parallèlement, ou en lieu et place, de taxes environnementales. Utiliser un dispositif d'échange de droits d'émission, ainsi que les dispositions du Protocole de Kyoto concernant la mise en œuvre conjointe et le mécanisme pour le développement « propre » pour atteindre les objectifs de la manière la plus efficace par rapport à son coût.
- Réexaminer les mesures visant à améliorer le rendement énergétique de manière à veiller à ce qu'elles engendrent des avantages nets pour la collectivité au lieu de chercher simplement à obtenir un rendement maximum.
- Examiner avec soin les politiques visant à promouvoir les sources d'énergie renouvelable afin de veiller à ce qu'elles n'aillent pas trop loin et ne deviennent pas, en fait, des mesures de politique industrielle. Laisser les signaux du marché, corrigés des externalités environnementales, jouer un rôle plus important dans la détermination de la répartition des sources d'énergie. Inclure des clauses d'extinction dans les projets de recherche et développement.

- Veiller à prendre intégralement en compte les inconvénients que présente, sur le plan de la concurrence, le fait d'encourager le passage du chauffage individuel au chauffage urbain.
- Assoir les taxes sur l'énergie sur le contenu énergétique et appliquer ces taxes uniformément à tous les consommateurs d'énergie.
- Examiner les avantages que présenterait l'adoption d'une comptabilité minérale et d'une taxe sur les pertes d'azote (bilans résiduels) comme incitation économique à la réduction des atteintes résultant de l'agriculture, ou l'institution d'une redevance destinée à inciter les agriculteurs à améliorer leurs performances environnementales. Évaluer les coûts et avantages de ces options par rapport aux dispositions en vigueur.
- Réexaminer la priorité accordée au recyclage et identifier les catégories de déchets qui méritent d'être recyclés sur la base d'une analyse coût-avantage. Évaluer les avantages relatifs d'une responsabilité élargie du producteur compte tenu de l'expérience acquise au niveau international dans l'utilisation de différentes méthodes de recyclage.
- Envisager de passer à un système général de collecte des déchets fondé sur le poids de façon à assurer une plus forte incitation économique à la réduction des déchets.
- Procéder à une analyse coût-avantage avant d'interdire, comme cela est prévu, la mise en décharge de déchets organiques.

### **Mesures prises**

- Un système prévoyant la vente de certificats concernant l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables a été mis en place dans le but d'accroître le pourcentage de l'électricité de ce type.
- Le développement des écotaxes a impliqué une hausse de toute une série de taxes environnementales.
- À la suite des propositions présentées en 2003 par la commission chargée d'examiner les règles applicables aux réductions d'impôts dans le secteur des entreprises, le gouvernement vise à mettre en place un nouveau régime réglementaire d'ici le début de 2005 qui devrait améliorer la gestion environnementale dans le secteur des entreprises.
- Le taux zéro de la taxe sur l'électricité applicable dans l'industrie est en voie de suppression, et une nouvelle taxe de 0.005 couronne suédoise par kWh sera adoptée au milieu de 2004.
- Une commission a été chargée de présenter des propositions sur la mise au point d'une taxe sur l'incinération des déchets d'ici le milieu de 2004.
- Le budget 2004 prévoyait une proposition visant à relever la taxe sur les pesticides.
- Le gouvernement prépare un projet de loi sur la mise en œuvre au début de 2005 d'un système d'échange d'émissions à l'échelle de l'UE.

### **Cadre budgétaire et efficience des dépenses publiques**

#### **Recommandations antérieures**

- Renforcer la limitation des dépenses en faisant du plafond sur les transferts opérationnels et sur les transferts autres que les allocations une véritable contrainte budgétaire sur une période de trois ans et en établissant pour les dépenses au titre des allocations un plafond séparé, avec une marge de sécurité explicite.

- Rééquilibrer les enveloppes budgétaires et renforcer les incitations à classer par ordre de priorité les dépenses entre les différentes catégories de dépenses et à l'intérieur de chacune d'elles.
- Renforcer la responsabilité financière des organismes d'État et faire en sorte que leur soient fixés des objectifs de résultat clairs et mesurables.
- Mettre en évidence et appliquer des méthodes efficaces en termes de coûts pour améliorer la performance du système d'éducation, en particulier dans les domaines des mathématiques et des sciences.
- Chercher à réduire le nombre d'années de scolarité en augmentant le nombre d'heures consacrées à l'éducation chaque année pour le rapprocher des moyennes internationales, et en réexaminant l'équilibre entre le temps consacré à l'éducation et la garde après l'école.
- Investir dans la mise au point d'indicateurs de meilleure qualité de la performance du système scolaire à la fois pour accroître la transparence à l'égard des parents, des communes et des autorités nationales, et pour permettre la mise en évidence des facteurs influant sur les résultats.
- Faire une plus grande place aux chèques enseignement et instituer un système de droits de scolarité pour le secteur tertiaire, en permettant aux établissements d'offrir les cursus et d'accueillir le nombre d'élèves qu'ils souhaitent, tout en encourageant les étudiants à achever leurs études plus rapidement.
- Entreprendre une évaluation plus rigoureuse des coûts associés aux résultats dans le secteur de la santé et envisager d'intégrer des données détaillées sur les coûts dans les registres nationaux sur la santé.
- Réfléchir à la question de savoir si le maximum annuel fixé pour le ticket modérateur peut être augmenté afin de fournir des ressources supplémentaires au secteur de la santé et examiner les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à permettre à l'assurance privée de contribuer à faire face au renforcement des tensions qui ne manqueront pas de se manifester avec le vieillissement de la population.

### **Mesures prises**

- Le gouvernement a annoncé la création d'une commission d'enquête sur l'assurance sociale, chargée d'examiner le moyen de financer les dépenses futures au titre de l'indemnisation du chômage, des prestations d'assurance maladie et des prestations parentales, y compris en combinant éventuellement un financement public de base, des cotisations collectives et une assurance individuelle.

*Annexe 1.2***Stabilité macroéconomique**

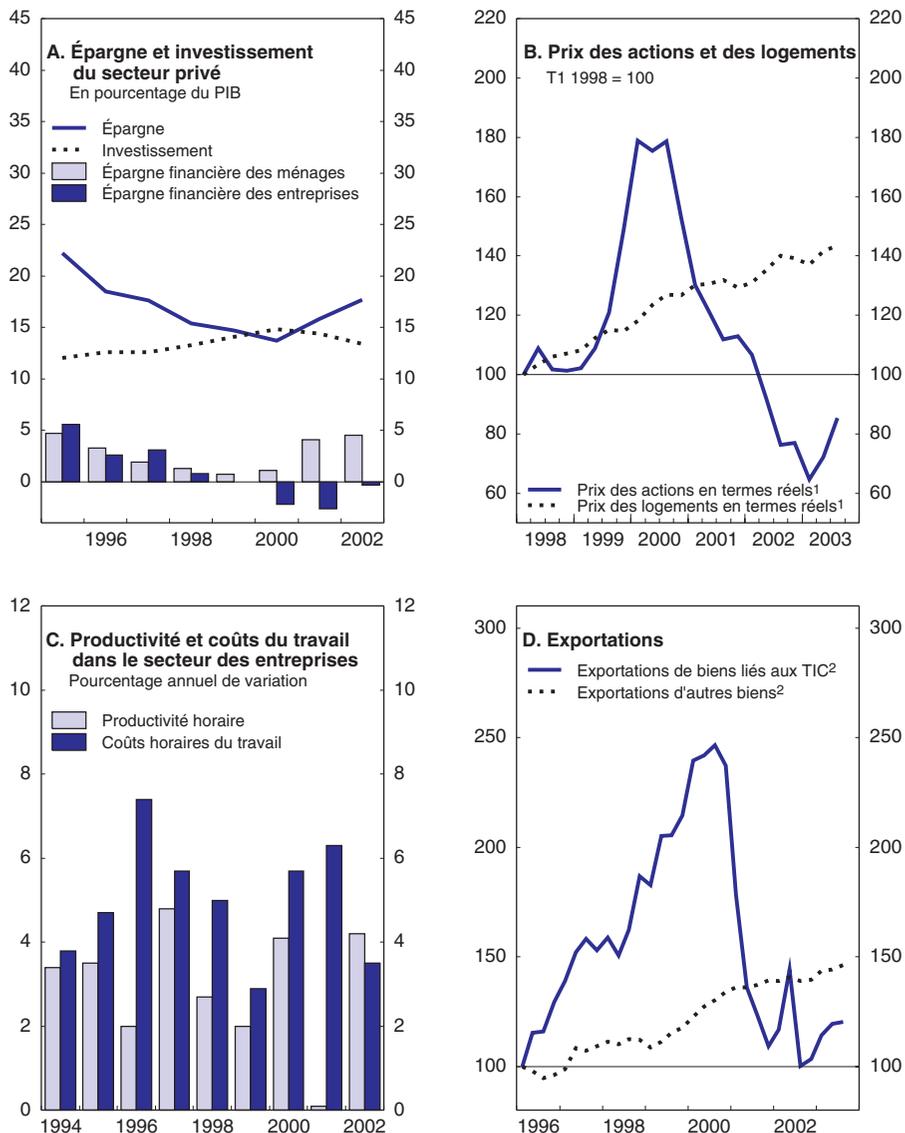
La Suède aborde la reprise prévue sans aucun déséquilibre macroéconomique sous-jacent. L'existence depuis 1998 d'un excédent de la balance courante se maintenant aux alentours de 4 pour cent du PIB tient à des variations relativement faibles de l'épargne financière privée et de la capacité de financement des administrations publiques comparativement à la première partie des années 90. Les deux secteurs intérieurs sont demeurés excédentaires au cours des cinq ou six dernières années, sauf en 2000 où les importants paiements d'impôts effectués par les entreprises à la suite de la réalisation de gains substantiels ont entraîné une augmentation momentanée de la capacité de financement de l'administration et une chute de l'épargne financière privée mesurée. Cette situation s'est inversée les deux années suivantes, principalement du fait des fortes réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'une augmentation du taux d'épargne des ménages, qui se sont traduites par une sensible progression de l'épargne financière de ces derniers (graphique I.A2.1).

**Face à l'incertitude des perspectives économiques, les ménages ont réagi avec prudence aux allègements d'impôts**

La prudence qui a caractérisé ces dernières années le comportement des ménages en matière de dépense doit être replacée dans le contexte de l'effondrement du marché boursier et de la montée du chômage, bien que l'on ne puisse exclure une certaine équivalence ricardienne lorsque l'administration centrale a abaissé les impôts sur le revenu en 2001 et 2002. De fait, les collectivités locales ont relevé leurs impôts en 2003 et en 2004, ce qui compense partiellement les allègements d'impôts de l'État. Par ailleurs, l'évolution du marché du logement a continué de soutenir les dépenses des ménages pendant la phase de récession économique. Le prix réel des logements occupés par leurs propriétaires a continué de monter, plus lentement cependant qu'au cours de l'année dernière, augmentant ainsi la valeur des garanties pour l'obtention de nouveaux prêts. Si le ratio dette/revenu disponible se rapproche de niveaux d'une hauteur sans précédent, le ratio paiements d'intérêts/revenu disponible n'en demeure pas moins très faible.

La forte hausse de la dette des ménages par rapport au revenu disponible depuis 1997 a fait craindre que les ménages endettés ne soient vulnérables en cas de hausse des taux d'intérêts. Une étude récente tend cependant à montrer que les dépenses d'intérêts demeureraient encore relativement faibles si les taux étaient relevés de 1 point de pourcentage en moyenne, et ce, même si le ratio d'endettement continuait de s'accroître (Konjunkturinstitutet, 2003b). De même, le ratio dette des ménages/valeur marchande des logements occupés par leurs propriétaires est très faible par rapport au passé, et la capacité de financement des ménages est légèrement positive, ce qui implique que les ménages ne consomment généralement pas à crédit. Une forte chute des prix des logements semble

Graphique 1.A2.1. Facteurs affectant la stabilité macroéconomique



1. Correction faite du déflateur de la consommation privée.

2. Indice, T1 1996 = 100, prix courants.

Source : Institut national de recherche économique ; Office suédois du marché du travail ; Statistics Sweden ; OCDE.

donc être le principal risque pouvant menacer les dépenses des ménages. Or, les prix des logements ont généralement évolué parallèlement au coût de la construction, ce qui n'indique aucun déséquilibre fondamental. De plus, une forte hausse des taux d'intérêts réels, comme celle qui avait provoqué l'effondrement du marché du logement au début des années 90, ne semble pas probable.

### **D'éventuelles difficultés au niveau des pensions de retraite servies par les compagnies d'assurance vie pourraient affecter la confiance des consommateurs**

La confiance du secteur des ménages est depuis peu menacée par la réduction des pensions servies aux détenteurs de polices auprès de certaines compagnies d'assurance vie. Une technique couramment utilisée par ces compagnies consiste à lisser les rendements distribués, c'est-à-dire les rendements dépassant le montant nécessaire pour assurer le rendement garanti. Bien que cette pratique puisse retarder la distribution des rendements réalisés, elle peut aussi avoir pour conséquence que des rendements non réalisés soient distribués en période de rendement faible ou négatif des actifs. Cette méthode est possible parce que les paiements d'assurance vie ne représentent en général qu'une partie mineure des actifs totaux. Au cours des trois dernières années, les rendements distribués aux détenteurs de polices n'ont pas totalement pris en compte l'évolution négative des marchés boursiers, ce qui implique que la consolidation collective (c'est-à-dire la différence entre la valeur marchande des actifs et la somme des engagements garantis et des rendements supplémentaires distribués) est tombée à des niveaux inférieurs aux objectifs fixés expressément par les compagnies d'assurance vie. L'Autorité de surveillance financière a généralement recommandé que les écarts par rapport à l'objectif ne persistent pas plus de 36 mois, et certaines compagnies sont arrivées – ou vont prochainement arriver – au terme de ce délai (Finansinspektionen, 2003). Dans un premier temps, les compagnies ont fixé les rendements distribués à zéro. Mais à mesure que le délai se rapprochait, il est devenu nécessaire de reprendre des rendements précédemment distribués, y compris sur les comptes de personnes touchant actuellement une pension, même si cela est en contradiction avec la pratique normale du secteur (règle d'Allen). Néanmoins, l'Autorité de surveillance financière a effectivement recommandé que les ajustements soient supportés par tous les détenteurs de polices. Elle a également demandé aux compagnies de donner des informations claires sur leur politique de redistribution, pour ne laisser aucun doute dans les esprits.

S'il est certainement souhaitable de répartir équitablement les pertes récentes des compagnies et d'expliquer clairement leurs décisions, des réductions des pensions servies constituent sans conteste un risque pour la confiance et le comportement en matière de dépenses. Néanmoins, même si l'épargne retraite a rapidement augmenté au cours des dix dernières années et représente actuellement environ 40 pour cent de l'épargne financière totale des ménages, les réductions du revenu disponible des bénéficiaires de pensions sont relativement faibles. En conséquence, la situation financière des ménages et les augmentations moyennes confortables du revenu disponible réel devraient fournir une base stable à la consommation privée à court terme.

### **Restructuration du secteur des entreprises**

Le secteur des entreprises a réagi avec un certain retard au ralentissement de la demande lorsque la récession a fait son apparition. Beaucoup d'entreprises se sont abstenues de réduire leurs effectifs jusqu'à un stade assez avancé de la récession, de sorte que la croissance de la productivité horaire a été pratiquement nulle en 2001. Les perspectives de reprise devenant cependant de plus en plus lointaines, des ajustements ont été opérés tant au niveau des investissements qu'au niveau de la consommation de travail.

Si le secteur manufacturier a généralement souffert du ralentissement de l'activité, la production des matériels de télécommunications a été particulièrement affectée avec l'éclatement de la bulle des TIC et l'effondrement de la demande. De fortes baisses de la production et des exportations de matériels de télécommunications ont conduit la société Ericsson, principal producteur, au bord de la faillite avec la chute brutale de la valeur de ses actions. La société a survécu grâce à de très importants efforts de restructuration et de réduction d'effectifs ; bien que la demande soit encore faible, Ericsson a annoncé des résultats d'exploitation positifs au troisième trimestre de 2003.

La stabilité du secteur financier n'a pas été modifiée pendant la récession, les banques ayant généralement géré la période de basse conjoncture sans difficultés majeures. Il convient de souligner que si les difficultés des compagnies d'assurance vie traduisent l'existence d'un déséquilibre au sein de l'assurance collective et pourraient poser un problème de crédibilité pour les compagnies, il n'affecte pas la solvabilité, dans la mesure où les rendements distribués et non distribués font partie du capital risque des compagnies. Il n'en résulte pas davantage de menace particulière pour la stabilité financière.

### **La politique monétaire a soutenu la stabilité**

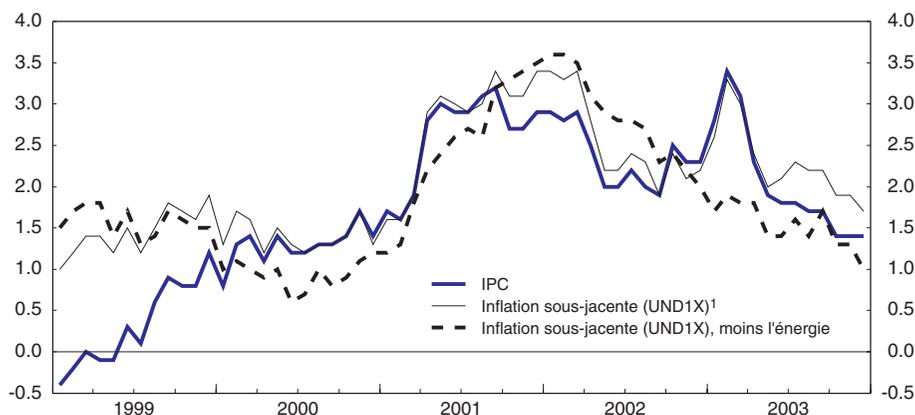
La situation généralement équilibrée de l'économie suédoise est également imputable à la solidité du cadre macroéconomique, fondé sur un régime de taux de change flottant, la fixation par la banque centrale indépendante (Riksbank) de ses taux directeurs de manière que l'inflation sur un à deux ans se maintienne autour de l'objectif de 2 pour cent, le but du gouvernement étant de faire en sorte que les finances des administrations publiques dégagent un excédent de 2 pour cent sur l'ensemble du cycle. La Riksbank a réduit avec succès le taux des prises en pension de 1½ point de pourcentage depuis novembre 2002, le ramenant ainsi au niveau d'une faiblesse sans précédent de 2¾ pour cent. Cette détente monétaire a été opérée dans le contexte d'un nouveau retard de la reprise en Suède et à l'étranger et de prévisions persistantes d'un taux d'inflation inférieur à l'objectif de 2 pour cent.

En différentes occasions, la banque s'est directement référée à sa mesure de l'inflation sous-jacente (UNDIX)\* tout en insistant précisément aussi sur les effets des fluctuations des prix de l'énergie. Ces effets ont été particulièrement importants lorsque les prix de l'énergie ont fait un bond à la fin de 2002 et dans les premiers mois de 2003, les prix de l'électricité étant poussés à la hausse par la limitation de l'offre d'énergie hydroélectrique (en raison du froid) et les prix du pétrole réagissant à la perspective d'une guerre en Irak (graphique I.A2.2). En conséquence, la hausse des prix à la consommation s'est fortement accélérée, pour culminer à 3.4 pour cent en février 2003. La baisse ultérieure des prix du pétrole et le renversement partiel des prix de l'électricité ont permis une rapide décline des prix à la consommation au cours des trois mois suivants. La décélération de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été encore accentuée par la réduction du poids de ses composantes non énergétiques, partiellement imputables à l'appréciation de la couronne depuis le second semestre 2001. L'effet exercé par les prix de l'énergie étant jugé temporaire, la Riksbank a choisi de mettre davantage l'accent sur l'évolution de l'UNDIX qui exclut l'énergie pour déterminer sa politique, estimant que cette mesure donnait des indications plus précises sur l'inflation sous-jacente. Il en résulte également que la baisse probable des taux de l'inflation sur 12 mois pendant les premiers mois de 2004, avec la disparition des effets de la montée en flèche des prix de l'électricité, ne devrait pas entraîner de réaction des autorités monétaires.

---

\* L'UNDIX est l'indice des prix à la consommation non compris les dépenses d'intérêts hypothécaires sur les logements occupés par leurs propriétaires et les effets directs des modifications des impôts indirects et des subventions.

Graphique 1.A2.2. **Hausse des prix à la consommation**  
 Pourcentage de variation en glissement annuel



1. IPC non compris les dépenses d'intérêts hypothécaires sur les logements occupés par leur propriétaire et les effets directs des modifications des impôts indirects et des subventions.

Source : Statistics Sweden ; Riksbank.

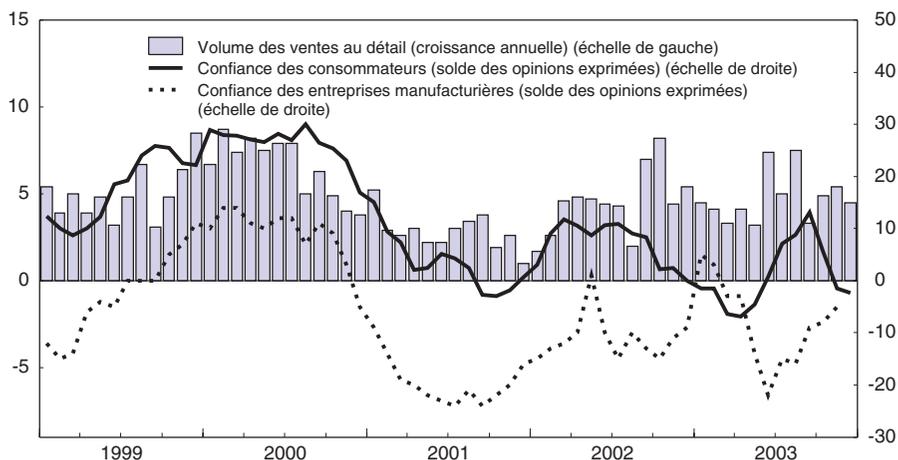
La Riksbank s'étant référée à différents indices de prix en 2003, certains observateurs ont estimé que l'on ne savait pas clairement à quelle mesure de l'inflation l'objectif était en fait lié. Dans son rapport sur l'inflation d'octobre 2003, la Riksbank a précisé que la hausse des prix non compris l'énergie se situerait probablement autour de l'objectif à la fin de la période sous revue, c'est-à-dire les deux années à venir, indiquant par là même que cet indicateur était celui sur lequel elle fondait ses décisions dans la conjoncture présente (Sveriges Riksbank, 2003). La banque a cependant aussi précisé que son objectif opérationnel était un taux de 2 pour cent pour la hausse de l'IPC avec une marge de tolérance de  $\pm 1$  point de pourcentage. Cependant, dans la mesure où l'on considère que l'IPC est affecté par des perturbations que la banque « ne doit pas » ou « ne souhaite pas véritablement » compenser par des modifications du taux des prises en pension, la règle monétaire simple est écartée et l'on s'attache à l'évolution de diverses composantes pertinentes de l'IPC. Les perturbations n'exigeant pas des réactions compensatoires des autorités monétaires sont celles qui sont soit de caractère temporaire, soit qui résultent de facteurs spécifiques, et qui n'auraient aucun impact permanent important sur l'inflation ou les mécanismes inflationnistes, même si l'IPC peut s'en trouver affecté au-delà des deux années couvertes par les prévisions. Quant aux perturbations que la banque ne souhaite pas véritablement contre, ce sont celles qui entraînent de sensibles dérapages par rapport à l'objectif d'inflation pendant une période de temps limité, si la réaction des autorités monétaires requise pour atteindre l'objectif affecterait négativement la stabilité de l'économie réelle. L'importance attachée à la stabilité macroéconomique d'ensemble a probablement été renforcée au cours des dix dernières années, une part grandissante des logements occupés par leurs propriétaires étant financée par des hypothèques à taux variable, ce qui rend les dépenses des ménages plus sensibles aux modifications des taux d'intérêts.

### Annexe 1.3

## Perspectives à l'horizon 2005

La croissance de la production s'est légèrement accélérée au premier semestre de 2003, essentiellement du fait de l'accélération des exportations. La montée du chômage a probablement freiné les dépenses des ménages, mais le dynamisme des ventes de détail et la nette amélioration du sentiment des consommateurs au cours de l'été indiquent une certaine accélération de la consommation privée (graphique 1.A3.1). Néanmoins, la confiance des entreprises reste modérée bien qu'elle se soit un peu raffermit ces derniers temps, ce qui, parallèlement au niveau relativement faible de l'encours des commandes, témoigne d'une modération de l'activité au second semestre de l'année. La croissance sur l'ensemble de l'année aura probablement été de l'ordre de 1½ pour cent. La hausse des prix à la consommation s'est sensiblement détendue après la forte poussée des premiers mois de 2003, essentiellement du fait de la décreue de l'inflation sous-jacente mais aussi d'une certaine correction des précédentes hausses des prix énergétiques.

Graphique 1.A3.1. **Ventes au détail et indicateurs de confiance**  
En pourcentage



Source : Statistics Sweden ; Institut national de recherche économique.

Si les ménages ont réagi avec prudence à la croissance dynamique des revenus disponibles en 2001 et 2002 en économisant davantage, on prévoit pour 2004 et 2005 une réduction progressive du taux d'épargne qui devrait gonfler la consommation privée. Les importants allègements d'impôts décidés par l'administration centrale et les autres mesures discrétionnaires de détente de la politique budgétaire ont largement contribué à l'augmentation des revenus des ménages ces dernières années, mais on suppose que la politique

Tableau I.A3.1. **Résumé des prévisions à court terme**

	2000		2002	2003	2004	2005
	Milliards de SEK, prix courants	% du PIB	Pourcentage			
<b>Demande et production</b>						
Consommation privée	1 078.4	49.1	1.5	1.7	2.5	2.6
Consommation publique	583.4	26.6	3.2	0.7	0.7	0.7
Formation brute de capital fixe	389.0	17.7	-3.0	0.4	2.7	6.1
Demande intérieure finale	2 050.8	93.4	1.1	1.2	2.1	2.7
Formation de stocks <sup>1</sup>	16.5	0.8	-0.2	0.1	0.0	0.0
Demande intérieure totale	2 067.3	94.2	0.9	1.3	2.1	2.7
Exportations de biens et services	1 012.1	46.1	0.2	5.0	5.0	6.6
Importations de biens et services	884.4	40.3	-2.5	5.2	4.8	6.9
Exportations nettes <sup>1</sup>	127.7	5.8	1.0	0.5	0.6	0.7
PIB	-	-	1.9	1.5	2.3	2.7
PIB aux prix courants	2 195.0	100.0	3.4	3.5	4.5	5.6
<b>Prix, coûts et emploi</b>						
Déflateur du PIB	-	-	1.4	2.0	2.2	2.8
Indice des prix à la consommation	-	-	2.4	2.1	1.4	2.2
Emploi total	-	-	0.1	-0.1	0.3	0.7
Taux de chômage	-	-	4.0	4.8	4.7	4.4
<b>Variables financières</b>						
Taux d'intérêt à court terme	-	-	4.1	3.0	3.1	4.1
Taux d'intérêt à long terme	-	-	5.3	4.6	5.0	5.6
Solde des administrations publiques <sup>2</sup>	-	-	0.1	0.4	0.6	1.2
<b>Transactions extérieures</b>						
Balance commerciale <sup>2</sup>	-	-	6.1	5.9	6.4	6.8
Balance des opérations courantes <sup>2</sup>	-	-	4.1	3.7	4.3	4.9
<i>Pour mémoire :</i>						
Écart de production <sup>3</sup>	-	-	0.3	-0.5	-0.4	0.1
Taux d'épargne des ménages <sup>4</sup>	-	-	8.8	8.2	6.5	5.7

1. Contributions aux variations du PIB réel (en pourcentage du PIB de la période précédente), chiffres effectifs dans la première colonne.

2. En pourcentage du PIB nominal. Les prévisions concernant le solde des administrations publiques diffèrent de celles présentées dans le n° 74 des *Perspectives économiques* en raison de l'établissement des comptes en droits constatés (ce qui ajoute 0.1-0.2 chaque année).

3. En pourcentage du PIB potentiel.

4. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

Source : OCDE.

budgétaire n'aura pas de nouvelle incidence expansionniste au cours de la période sous revue, les relèvements des impôts des collectivités locales annulant à peu près la légère détente opérée au niveau de l'administration centrale. Les stabilisateurs automatiques et la baisse du produit des impôts sur les entreprises et les plus-values ont ramené l'excédent des administrations publiques à moins de ½ pour cent du PIB en 2003, tandis que la disparition de l'écart conjoncturel devrait contribuer à le faire remonter aux alentours de 1¼ pour cent de PIB d'ici 2005 (tableau I.A3.1).

La Riksbank a donné une impulsion supplémentaire à l'activité en abaissant son taux directeur de 75 points de base en juin et juillet 2003, puis en maintenant le taux des prises en pension au point bas, rarement vu, de 2¾ pour cent. L'inflation annuelle chutera sans doute momentanément en dessous de 1 pour cent pendant les premiers mois de 2004, les forts relèvements des prix de l'électricité au début de 2003 cessant d'exercer leurs effets, mais la prudence est de mise avant d'envisager de nouvelles baisses des taux d'intérêt. À partir du moment où l'économie prendra de la vitesse et se rapprochera de son potentiel, il conviendra de procéder à des relèvements des taux.

La croissance de la production devrait monter aux alentours de 2¼ pour cent en 2004 et 2¾ pour cent en 2005. La consommation privée et l'investissement des entreprises devraient s'accélérer tout au long de l'année 2004, les ménages et les entreprises réagissant aux mesures expansionnistes précédemment prises par les pouvoirs publics. Le taux de chômage devrait reculer, les entreprises recommençant à embaucher en 2004. Les augmentations de salaires devraient être modérées pendant un certain temps avant de s'accélérer à nouveau en 2005 avec l'apparition de tensions sur le marché du travail. Le rythme de hausse des prix à la consommation pourrait de ce fait monter aux alentours de 2¼ pour cent en 2005.

Le secteur des télécommunications se trouvant, semble-t-il, dans une situation plus stable, le principal risque concerne les négociations collectives de salaire en 2004. Bien que l'accord récemment conclu pour les municipalités puisse laisser espérer des augmentations modérées, les indications données dans le budget de l'état 2004 concernant le raccourcissement de la durée de travail et l'instauration d'un congé sabbatique pourraient pousser les travailleurs à demander un allongement du temps de loisirs. Conjugué au nombre toujours croissant de bénéficiaires de pensions d'assurance maladie (pensions d'invalidité), ce facteur pourrait exercer des pressions supplémentaires sur les capacités et accentuer le glissement des salaires.

# Table des matières

<b>Évaluation et recommandations</b>	9
<b>1. Les niveaux de vie et l'État protecteur : principaux enjeux</b>	23
Le sentier de croissance de la Suède à long terme	24
Le cadre macroéconomique et la situation économique actuelle	35
Perspectives de croissance à moyen et long terme	41
Notes	58
Bibliographie	60
<i>Annexes</i>	
1.1. Progrès des réformes structurelles	61
1.2. Stabilité macroéconomique	68
1.3. Perspectives à l'horizon 2005	73
<b>2. Concurrence sur les marchés de produits et performance économique</b>	77
Concurrence sur les marchés de produits et performance macroéconomique	78
La législation en matière de concurrence et son application	85
Politique réglementaire et questions de concurrence dans certains marchés et secteurs	89
Concurrence et secteur public	102
Conclusions et priorités de la politique gouvernementale	113
Notes	117
Bibliographie	118
<i>Annexes</i>	
2.1. La concurrence dans les télécommunications : situation effective	120
2.2. Propositions des organismes de logement	122
2.3. Vente d'alcool au détail	124
2.4. Marchés publics	127
<b>3. Tirer mieux parti des ressources</b>	131
Offre et utilisation de la main-d'œuvre	131
Amélioration de la mobilité et affectation optimale du capital	140
entrepreneuriat	143
Innovation	151
Conclusions et priorités d'action	157

Notes	161
Bibliographie	163
<i>Annexes</i>	
3.1. Impôts sur le revenu et autres impôts directs en Suède	165
3.2. Orientations générales pour stimuler l'esprit d'entreprise	168
3.3. Des débouchés commerciaux pour la science	170
3.4. Promotion de l'innovation dans le National Health Service du Royaume-Uni	172
<b>4. Améliorer la viabilité des finances publiques</b>	173
La situation budgétaire s'est dégradée ces dernières années	174
Les règles budgétaires ont peut-être atténué les pressions exercées sur les dépenses	180
Les plafonds de dépenses ont été mis à l'épreuve	183
Les collectivités locales s'efforcent d'équilibrer leur budget	186
Conclusions et priorités d'action	193
Notes	195
Bibliographie	197
<i>Annexe</i>	
4.1. Les mécanismes de péréquation entre collectivités locales	198
<b>5. Quelques aspects du développement durable</b>	201
Pollution atmosphérique	201
Pollution de l'eau	209
Gestion des déchets	214
Notes	219
Bibliographie	221



## Encadrés

1.1. Évolution du secteur des matériels de télécommunications	25
1.2. Le cadre de la politique monétaire et le référendum sur l'euro en Suède	38
1.3. Projections démographiques	42
1.4. Le système public de pensions	53
2.1. L'état de la concurrence en Suède	80
2.2. Les marchés publics au niveau des communes	110
4.1. Les réformes relatives aux dépenses publiques et les dépenses fiscales dans le programme en 121 points	179
4.2. Les mesures prises pour lutter contre l'augmentation des dépenses de maladie	185
5.1. Intégration des différents éléments du développement durable dans l'action des pouvoirs publics	202

## Tableaux

1.1. Solde financier des administrations publiques	40
1.2. Projections démographiques	43
1.3. Scénarios concernant le nombre total d'heures ouvrées	48

2.1. Consommation exposée à la concurrence <sup>1</sup> 1999	79
2.2. Niveau relatif des prix	83
2.3. Production, emploi et productivité	84
2.4. Principales affaires de concurrence ayant fait l'objet d'une décision du Tribunal de commerce	86
2.5. Amendes demandées et imposées dans de grandes affaires de concurrence	87
2.6. Prix de l'électricité	91
2.7. Consommation totale d'alcool	102
2.8. Secteur des entreprises d'État	105
3.1. Taux net de remplacement	134
3.2. Modèles d'accord pour les négociations salariales	139
3.3. Taux marginaux effectifs d'imposition applicables à l'investissement intérieur	141
3.4. Taux marginaux effectifs d'imposition applicables à différentes combinaisons de financement et de propriété, 2001	142
3.5. Propriété intellectuelle dans les organismes publics de recherche	156
4.1. Situation financière de l'administration centrale et des collectivités locales	176
4.2. Dépenses de l'administration centrale	182
4.3. Plafonds de dépense de l'administration centrale	183
4.4. Dotations de l'administration centrale aux collectivités locales	189
5.1. Principaux indicateurs : pollution atmosphérique	203
5.2. Indicateurs de performance : pollution de l'eau	210
5.3. Indicateurs de performance : gestion des déchets	215
5.4. Déchets ménagers	216
5.5. Taux de recyclage et objectifs	217

### Annexes

1.A3.1. Résumé des prévisions à court terme	74
4.A1.1. Exemple de péréquation des recettes en 2004	199

### Graphiques

1.1. PIB réel par habitant	26
1.2. Moteurs de la croissance du PIB par habitant	26
1.3. Ressources de main-d'œuvre pouvant être mobilisées	27
1.4. Taux d'activité	28
1.5. Nombre moyen d'heures ouvrées	29
1.6. Composition de l'emploi et productivité du travail	30
1.7. Taux d'investissement des entreprises	32
1.8. Investissements en TIC	33
1.9. Population ayant au moins un diplôme du deuxième cycle du secondaire	34
1.10. Taux de dépendance	34
1.11. Les déterminants de la production	36
1.12. Écart de production	37
1.13. Évolutions des taux d'intérêt et du taux de change	39
1.14. Taux de dépendance	44
1.15. Le marché du travail, 2002	45
1.16. Incidence démographique sur l'emploi	46

1.17. Tendances de l'offre de main-d'œuvre	47
1.18. Position des finances publiques	52
1.19. Modifications prévues des dépenses publiques liées à l'âge	54
1.20. Les finances publiques à long terme	56
2.1. Indicateurs de concurrence	82
2.2. Concentration du marché dans le secteur de l'électricité	91
2.3. Tarifs téléphoniques	93
2.4. Logements locatifs construits	97
2.5. Prix relatifs des produits pharmaceutiques	100
2.6. Consommation et emploi dans les administrations publiques	103
2.7. Le secteur des entreprises publiques dans les pays de l'UE	104
2.8. Marchés publics ayant fait l'objet de publicité	109
2.9. Aides de l'État aux entreprises dans l'UE	113
3.1. Pénuries d'emplois pour les immigrants	133
3.2. Ancienneté moyenne dans l'emploi par âge	138
3.3. Rigueur de la protection de l'emploi	138
3.4. Création ou gestion d'une entreprise	144
3.5. Entrée, sortie et survie des entreprises	145
3.6. Fonds propres privés en Suède	147
3.7. Investissements en capital-risque dans les pays de l'OCDE	148
3.8. Attitudes à l'égard des faillites d'entreprises	150
3.9. Ressources utilisées dans la R-D	152
3.10. Internationalisation des activités de R-D dans les industries manufacturières	153
3.11. Aides fiscales en faveur de la R-D	154
4.1. Capacité de financement et dette des administrations publiques	175
4.2. Capacité de financement des administrations publiques corrigée des influences conjoncturelles	178
4.3. Taux d'imposition des collectivités locales	188
4.4. Revenu des collectivités locales	188
5.1. Pollution atmosphérique	205
5.2. Émissions de matières particulaires	208
5.3. Concentrations de nitrates	211
5.4. Rejets d'azote en mer Baltique et dans l'Öresund	211

#### Annexes

1.A2.1. Facteurs affectant la stabilité macroéconomique	69
1.A2.2. Hausse des prix à la consommation	72
1.A3.1. Ventes au détail et indicateurs de confiance	73

## STATISTIQUES DE BASE DE LA SUÈDE

### LE PAYS

Superficie terrestre (en milliers de km <sup>2</sup> )	411	Population des principales villes, banlieue comprise (31 décembre 2002) en milliers :	
Lacs (en milliers de km <sup>2</sup> )	39	Stockholm	1 684
Terres arables (en milliers de km <sup>2</sup> ) (2000)	27	Göteborg	810
Bois (en milliers de km <sup>2</sup> ) (1997-2001)	226	Malmö	533

### LA POPULATION

Population (31 décembre 2002), milliers	8 941	Accroissement naturel net pour	
Densité au km <sup>2</sup>	22	1 000 habitants (moyenne 1998-2002)	-0.4
Accroissement naturel net (1998-2002), en milliers	-3.1	Solde net des migrations (moyenne 1998-2002), en milliers	21.9

### LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 2002 (en milliards de couronnes)	2 340.0	Formation brute de capital fixe en 2002 :	
PIB par habitant (en dollars des États-Unis)	27 000	Pourcentage du PIB	17.1
		Par habitant (en dollars des États-Unis)	4 612
		Emploi en 2002 :	
		Civil, total, en milliers	4 241
		Pourcentage du total :	
		Agriculture, sylviculture, pêche	2.1
		Industrie	23.1
		Autres activités	74.6

### L'ÉTAT

Pourcentage du PIB en 2001 :		Composition du Parlement	Nombre de sièges
Consommation publique	26.7	Sociaux démocrates	144
Recette courantes des administrations publiques	57.3	Modérés	55
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	2.3	Libéraux	48
		Démocrates chrétiens	33
		Gauche	30
		Centre	22
		Verts	17
		Total	349
		Dernières élections générales : septembre 2002	
		Prochaines élections générales : septembre 2006	

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, 2002 en pourcentage du PIB	45.4	Importations de biens et services, 2002 en pourcentage du PIB	34.9
Principales exportations de marchandises (en pourcentage du total)		Principales importations de marchandises (en pourcentage du total)	
Bois, pâtes à papiers, papiers	14.0	Bois, pâtes à papiers, papiers	3.5
Minéraux	9.6	Minéraux	8.3
Produits chimiques	11.3	Produits chimiques	10.8
Énergie	3.0	Énergie	8.9
Construction mécanique	50.8	Construction mécanique	47.8
Autres produits	11.3	Autres produits	20.7

### LA MONNAIE

Unité monétaire : la couronne		Unités monétaires par dollar :	
		Année 2003	8.08
		Janvier 2004	7.25

*Note* : On trouvera, dans un tableau en annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.*

•

*La situation économique et les politiques de la Suède ont été évaluées par le Comité le 12 janvier 2004. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 27 janvier 2004.*

•

*Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Deborah Roseveare, Martin Jørgensen et Douglas Sutherland sous la direction de Peter Jarrett.*

•

*L'Étude précédente de la Suède a été publiée en août 2002.*



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Sweden 2004**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-swe-2004-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-swe-2004-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2006), « Les niveaux de vie et l'État protecteur : Principaux enjeux », dans *OECD Economic Surveys: Sweden 2004*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-swe-2004-3-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-swe-2004-3-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).